

INTRODUCTION

Madagascar est un pays pauvre depuis sa découverte jusqu'en ce siècle du troisième millénaire. Seulement, cette pauvreté varie et se caractérise suivant l'évolution dans le temps et dans l'espace.

Depuis la décolonisation, différentes stratégies sous différents régimes ont été mises en place pour essayer de réduire et même de faire disparaître cette situation catastrophique.

Mais tout cela n'a pas apporté des changements convaincants face à cette pauvreté. Et le comble c'est qu'à certaine période, le taux de pauvreté à Madagascar s'aggrave, surtout au cours des années 1993 à 1997.

« Ainsi, le taux de pauvreté passait de 70 % à 74 %, malgré l'effort de l'Etat »¹

Au cours des années 1990, des essais pour la mise en place d'une Stratégie Nationale de Lutte Contre la Pauvreté (S.N.L.C.P.) ont été apportés, mais cela a été un échec faute d'une volonté politique bien marquée pour son application.

Vers le début des années 2000, le gouvernement a décidé d'élaborer le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (D.S.R.P.).

Et actuellement, le gouvernement s'est engagé fermement à réaliser un développement rapide et durable.

¹ Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (D.S.R.P.), p. 1.

Pour ce faire, il a choisi la bonne gouvernance, le développement des infrastructures, la santé, l'éducation et l'appui au secteur privé, comme axe stratégique de réduction de cette pauvreté.

Mais sur la situation de pauvreté à Madagascar, est-ce que ces axes stratégiques sont suffisants pour pouvoir réduire la pauvreté de moitié en 10 ans et même l'anéantir ?

Dans la première partie de ce travail intitulée « Analyse et causes de la pauvreté selon le D.S.R.P., nous nous concentrons sur l'analyse de cette pauvreté et sur les facteurs déterminants de cette pauvreté.

Dans la deuxième partie intitulée « Vécu et manifestation de la pauvreté à Madagascar », nous allons voir comment la population malgache vit dans cette pauvreté.

Dans la troisième partie intitulée : « La justice platonicienne » nous allons analyser dans quel sens la justice platonicienne pourra réduire, voire même anéantir pour toujours la pauvreté définie dans le D.S.R.P.

PREMIERE PARTIE

ANALYSE DES CAUSES DE LA PAUVRETE SELON LE D.S.R.P.

CHAPITRE I

ANALYSE DE LA PAUVRETE

« La pauvreté est un phénomène essentiellement rural, car 89 % des pauvres se trouvent en milieu rural »².

Les pauvres sont en général issus des ménages dont les chefs sont des petits exploitants agricoles. Les principaux acteurs contribuant le plus directement à la satisfaction des besoins des ménages sont la terre et la main-d'œuvre. L'accès à la terre devient de plus en plus difficile. La répartition est inégale, et moins les ménages disposent de terre, plus accentuée est la pauvreté. Quant à la main-d'œuvre, le problème se pose en terme de qualification et de sous-emploi, lié à une faible durée du temps de travail. Les coûts de la main-d'œuvre sont relativement faibles à Madagascar.

« Des dépenses alimentaires accaparent les 70 % du revenu de la majorité des ménages, ce qui leur laisse peu de possibilité pour la satisfaction d'autres besoins essentiels (santé, éducation, logement... »)³.

La pauvreté favorise l'adoption de stratégies personnelles au mépris des valeurs traditionnelles, de la loi, de l'intégrité de la personne humaine et de la préservation de l'environnement.

² Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (D.S.R.P.), p. 18.

³ *Ibidem*, p. 18.

I.- Définition de la pauvreté

Selon la méthode d'analyse utilisée internationalement, il y a différenciation entre la pauvreté monétaire et la pauvreté humaine.

La pauvreté monétaire⁴ traduit la situation d'une personne ou d'un ménage qui ne dispose pas des revenus nécessaires pour satisfaire ses besoins. Elle se mesure directement par le niveau de revenu. Et cette situation est dite :

- dans l'extrême pauvreté ou dans la pauvreté absolue, si ces revenus n'arrivent plus à satisfaire les besoins alimentaires essentiels de base, et

- dans la pauvreté générale, ou relative, si ces revenus ne suffisent pas pour satisfaire les besoins non-alimentaires essentiels tels que l'habillement, l'énergie et le logement.

La pauvreté humaine (ménage)⁵ traduit l'absence des capacités humaines de base telles que l'analphabétisme, la malnutrition, la longévité réduite, la mauvaise santé maternelle et le fait d'être atteint d'une maladie évitable.

Selon le D.S.R.P., la pauvreté est, en quelque sorte, un état d'asservissement et de frustration dans lequel se trouve une personne partiellement ou totalement dépourvue de moyens d'existence durables et qui se voit exclue de la jouissance des fruits de la croissance. Il en résulte chez cette personne une certaine aliénation qui la rend « étrangère » au processus de développement. Cette définition n'exclut pas ou ne remet pas en cause la définition traditionnelle basée sur la consommation calorique. Mais elle donne par contre une nouvelle dimension plus rayonnante, afin que la stratégie menée ne se trompe pas de cible d'attaque.

⁴ Ces définitions sont fournies par le P.N.U.D. dans son rapport sur la pauvreté 2000, p. 20.

⁵ *Ibidem*, p. 20.

II.- Distinction de la pauvreté

Comme la pauvreté est une insuffisance ou absence de capacité humaine dans une nation, on peut donc citer qu'il y a deux sortes de pauvreté à savoir : la pauvreté de l'Etat et la pauvreté des ménages.

1.- La pauvreté de l'Etat

L'Etat est une organisation communautaire qui représente une nation. Il est constitué non seulement du territoire bien défini (maritime, terrestre, aérien) et de la souveraineté de pouvoir, mais aussi de la population. Donc, il a des besoins à satisfaire, c'est-à-dire : il a la responsabilité de satisfaire les besoins de cette population, l'Etat doit avoir des moyens importants. C'est du rapport de ces besoins avec les moyens dont il dispose pour les satisfaire qu'un Etat pourrait être qualifié de riche ou de pauvre. Un Etat pauvre se caractérise donc, par l'impossibilité de satisfaire les besoins des citoyens.

« Il se trouve dans la situation de déficit chronique de la balance des paiements, déficit qui se répercute, non seulement sur le déséquilibre de l'offre globale et de la demande globale au niveau intérieur »⁶.

2.- La pauvreté des ménages

Un ménage c'est l'union d'un couple qui vit sous un même toit. « La pauvreté d'un ménage se traduit donc par l'impossibilité de satisfaire les besoins nécessaires à la vie (alimentation, scolarisation des enfants pour ceux qui en ont, ... »).⁷

Généralement, si la majorité des ménages se trouvent dans une telle situation, on dit aussi que ce pays est pauvre.

⁶ Rapport National sur le développement humain, Madagascar (P.N.U.D., 2000).

⁷ *Ibidem*, p. 18.

Mais dans certains pays riches, on peut trouver une population ou ménage à proportion majoritaire pauvre.

La pauvreté des ménages ou de la population est alors intimement liée à la pauvreté de l'Etat. La lutte contre la pauvreté dépend de la politique de l'Etat. Mais il y a certains problèmes qui peuvent être aussi facteurs de la pauvreté et dont la lutte dépend en premier lieu du concerné.

Par exemple :

- l'analphabétisme chez les gens qui ne sont pas d'accord à libérer leurs enfants pour l'école.

- le problème de rendement agricole pour ceux qui ne veulent pas pratiquer les nouvelles techniques conseillées, etc.

III.- Mesure de la pauvreté

« Les normes internationales définissent les pauvres comme les individus dont les ressources sont insuffisantes pour consommer, en plus des éléments non-alimentaires indispensables, une ration alimentaire de 2 133 calories par jour, le minimum censé être nécessaire pour entretenir une vie normale et active ». [...] « Madagascar est encore classé parmi les pays les plus pauvres du monde. Plus de deux personnes sur trois sont pauvres ».⁸

L'Indicateur de Pauvreté Humaine (I.P.H.), permet ainsi de situer le progrès de développement de Madagascar par rapport aux autres pays. L'indicateur se concentre sur trois aspects essentiels sous l'angle des manques de la vie humaine à savoir : la longévité, l'instruction et des conditions de vie décente.

« Avec un I.P.H. de 0.467 en 1999, Madagascar fait partie des pays dont la pauvreté humaine est élevée ».⁹

⁸ Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (D.S.R.P.), p. 19.

⁹ Rapport National sur le développement humain, Madagascar (P.N.U.D., 2000).

« Cependant, par rapport à l'année 1997, l'I.P.H. (0.517) a connu une baisse de 9.8 %, traduisant une amélioration de la répartition du développement humain au sein de la population »¹⁰.

IV.- Indicateur général de la pauvreté

Faute d'un indicateur de bien-être universellement admis, la pauvreté se mesure différemment selon des critères propres pour chaque nation.

Toutefois, certaines mesures sont souvent utilisées à savoir : la consommation par habitant, l'espérance de vie, la scolarisation et l'accès à certains biens sociaux.

Le niveau de revenu n'est pas un critère en soi. Il est simplement utilisé pour mesurer la possibilité de satisfaction de besoin de bien-être. Parce que, en réalité, quelques besoins peuvent être satisfaits sans passer par le marché, par exemple, le cas des pays non-développés à haute intensité d'enclavement et de la proportion des ruraux. Car plus une région ou une localité est enclavée, plus la monnaie ne circule pas et plus encore les produits, notamment les produits agricoles, ne trouvent pas leur valeur : donc souvent, ils s'acquièrent à la traditionnelle, sans contrepartie monétaire.

V.- Caractéristiques de la pauvreté

Les pauvres forment une structure très hétérogène. Donc, on ne connaît leurs caractéristiques que d'une manière fragmentaire. Par exemples, comment ils se répartissent dans l'espace, combien ils se composent en ménage, combien et comment ils vivent. Rien que pour ces fragmentations, l'analyse renvoie aux notions de pauvreté rurale ou urbaine, de pauvreté monétaire ou humaine, et de la source de revenus ou de sa variabilité. Tout dépend de l'objectif pour la situation à clarifier.

Rapport-gratuit.com 

¹⁰ Rapport National sur le développement humain, Madagascar (P.N.U.D., 2000).

VI.- Profil général de l'incidence de la pauvreté

Comme dans plusieurs pays sous-développés, notamment en Afrique, la pauvreté est un phénomène généralement rural et peut avoir des variations importantes d'une région à l'autre, ainsi que suivant les groupes socio-économiques.

1.- Pauvreté selon les milieux de résidence

« L'étude menée par l'INSTAT, en collaboration avec Cornell Université, démontre que la pauvreté concerne les ruraux, non seulement parce qu'ils représentent les 85 % de la population malgache, mais surtout parce que l'intensité de la pauvreté dans le milieu rural s'annonce très grave. C'est-à-dire, les ménages urbains semblent avoir une vie beaucoup plus décente par rapport aux ménages ruraux »¹¹.

Années	1997	1999	2001
Urbain	26,8	18,6	18,3
Rural	36,7	38,1	39,8
Madagascar	34,6	33,8	34,9

Remarque :

Entre 1997 et 2001, les tendances des situations de pauvreté des urbains et des ruraux sont divergentes. C'est-à-dire l'intensité de la pauvreté se réduit pour les ménages urbains et, contrairement, l'intensité de la pauvreté augmente pour les ménages ruraux. Ce qui explique que les ménages urbains mènent généralement une vie beaucoup plus décente par rapport aux ménages ruraux.

¹¹ Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (D.S.R.P.), p. 19.

« Cette différence due à des consommations par tête qui, selon toujours l'étude de l'INSTAT, représente en moyenne 32,5 % en moins pour les ruraux par rapport aux urbains »¹².

2.- Pauvreté par province

Ce phénomène de pauvreté connaît des variations importantes d'une province à l'autre. Ces variations sont en évidence dans le tableau suivant, en pourcentage :

Années	1993	1997	1999	2001	Rang
Antananarivo	63,4	61,8	57,1	48,3	6
Fianarantsoa	76,7	77,6	83,6	83,2	1
Toliara	86,6	87,5	77,1	76,1	3
Mahajanga	47,9	68,5	70,7	72,4	4
Toamasina	81,0	82,9	74,4	82,3	2
Antsiranana	69,0	71,0	81,4	69,2	5
Madagascar	70,4	73,7	71,7	69,6	---

Source : INSTAT/DSM

Remarque

La pauvreté est localisée à Fianarantsoa et à Toamasina, avec un taux de pauvreté avoisinant 80 % en 2001. Elle est moins forte dans les provinces d'Antananarivo par rapport aux autres provinces.

L'incidence de la pauvreté n'a pas évolué de la même façon dans les six provinces. La province d'Antananarivo a vu sa pauvreté diminuer progressivement avec un taux passant de 63,4 % en 1993 à 48,3 % en 2001. La province de Toliara a suivi la tendance nationale avec une détérioration en 1997, un redressement en 1999 et une amélioration continue jusqu'en 2001. La province de Toamasina a suivi la même tendance, sauf en 2001, où la pauvreté s'est aggravée et a retrouvé son niveau de 1997 (82,9 %). Dans

¹² Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (D.S.R.P.), p. 19.

les trois autres provinces (Antsiranana, Fianarantsoa, Mahajanga), la pauvreté persistante dans le milieu rural a entraîné une dégradation de la situation et s'est poursuivie jusqu'en 2001 à Mahajanga, tandis qu'elle s'est arrêtée à Fianarantsoa. Antsiranana a connu une amélioration légère entre 1999 et 2001 (81,4 % à 69,2 %).

Dans tous les cas, la province de Fianarantsoa conserve son statut de premier rang, la plus pauvre de Madagascar, selon le D.S.R.P.

3.- Les pauvres sont essentiellement des exploitants agricoles

Généralement, la catégorie socio-économique du chef de ménage détermine le niveau de dépenses du ménage. Plus un chef de ménage a un revenu assez important, plus il dépense pour satisfaire les besoins et vice versa. Les ménages dont le chef exerce comme principale activité l'agriculture ou l'élevage, sont, dans la majorité des cas, les plus pauvres du pays, en particulier les petits exploitants agricoles.

L'intensité de pauvreté la plus élevée se trouve dans cette catégorie.

Les commerçants et entrepreneurs ainsi que les cadres salariés, en revanche, sont moins touchés par la pauvreté.

CHAPITRE II

LES CAUSES DE LA PAUVRETE

La pauvreté se caractérise par une privation (physique, psychologique, sociale...) inadmissible du bien-être social. Elle peut être définie comme une non-appropriation ou une non-maîtrise des moyens d'existence (manque d'actifs) et aussi une non-jouissance des fruits de la croissance pour satisfaire les biens essentiels de base (inégalité).

I.- Sur le plan agricole

Comme 90% des pauvres se trouvent dans l'agriculture, la pauvreté peut être causée par différents facteurs.

1.- L'accès difficile à la terre

« La répartition de la terre est inégale. Pourtant la terre joue un rôle primordial pour les activités agricoles, car 73 % des ménages malgaches sont agricoles ».

« En milieu rural, les ménages les plus riches disposent de parcelles trois fois plus grandes (c'est-à-dire 0,57 hectare) que les ménages les plus pauvres (0,19 hectare). Le phénomène est plus accentué pour les ménages ruraux

agricoles avec un rapport de 1 à 3,7 hectares, l'évolution de la situation révèle une détérioration de la répartition de la terre qui devient de plus en plus inégalitaire entre les années 1984 et 2001 »¹³.

De 1993 à 1999, la superficie moyenne par tête a légèrement diminué au niveau national et surtout en milieu rural agricole. Cette tendance à la baisse est constatée quelle que soit la catégorie des ménages. Le contraste entre l'étrécissement des exploitations et l'existence de vastes étendues de terre non cultivées montre que des obstacles résident en matière d'accès à la terre.

« Ces obstacles trouvent leur origine aux problèmes qui se posent au niveau des droits de propriété du régime foncier et de la structure de l'administration foncière à Madagascar »¹⁴.

Sur le plan social, l'occupation des terres est soumise à des règles coutumières complexes.

Sur le plan culturel, les Malgaches consacrent un attachement profond à la terre qui se traduit par une rétention foncière rigide.

Moins les ménages disposent de terre, plus accentuée est la pauvreté. « En 1999, plus de 85 % des ménages disposant de moins de 0,2 hectares par tête étaient pauvres avec une intensité élevée »¹⁵. La pauvreté est plus grave pour les ménages ruraux agricoles, elle touche plus de 90 % des individus avec une intensité encore plus forte.

C'est une situation très délicate, car les Malgaches consacrent généralement un attachement profond à la terre.

¹³ Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (D.S.R.P.), p. 23.

¹⁴ Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (D.S.R.P.), version mai 2003.

¹⁵ *Ibidem*..

2.- Absence des techniques modernes dans l'agriculture

Comme la majorité de la population malgache se trouve dans l'agriculture, d'énormes investissements sont nécessaires pour développer le secteur agricole et surtout des formations au niveau de ce secteur doivent être restaurées. Mais ce n'est pas le cas, car la pauvreté du secteur agricole est due aussi à l'absence de stratégies. L'Etat ne fait pas des investissements suffisants pour que les paysans puissent avoir des fonds pour démarrer. En plus de cela, le manque de formation aggrave la pauvreté, car c'est avec cette formation que les agriculteurs peuvent améliorer leur méthode de culture. Par exemple la pratique de la culture intensive comme « le *ketsa valo andro* ou *vary maro anaka* » (plants de riz de huit jours ou du riz à plusieurs rejetons ».

La culture intensive d'Iavoloha « vitrine de Madagascar » est un très bon exemple.

Enfin et surtout, l'absence des matériaux agricoles est l'un des obstacles de la productivité agricole. Car la majorité des Malgaches utilisent encore des instruments traditionnels pour labourer la terre (couteaux, pelles...) alors qu'avec des matériaux modernes (charrues, tracteurs...) on peut labourer plusieurs hectares rapidement.

3.- Effectif concentré dans l'agriculture

Environ 90 % des pauvres travaillent dans l'agriculture. Les plus riches travaillent dans le commerce, l'Administration ou le transport. Or le secteur agricole à Madagascar est le plus oublié des secteurs. On n'y trouve pas des améliorations tangibles, satisfaisantes.

C'est pourquoi le taux de pauvreté à Madagascar est très élevé.

« Il a été démontré qu'être employé dans le secteur agricole par rapport à être manufacturier, augmente substantiellement la probabilité d'être pauvre (15 %)»¹⁶.

Ce résultat est vérifié indifféremment du fait que le ménage soit en milieu rural ou urbain.

4.- Enclavement de certaines régions

Comme plus de 90 % des pauvres se trouvent dans les milieux ruraux, le problème d'enclavement est aussi un des facteurs de pauvreté à Madagascar.

« Une étude sur l'importance des transports dans le développement rural a révélé que 35 % des communes n'ont pas accès à une route nationale et 30 % n'ont pas accès à une route provinciale. Quoique le transport par taxi-brousse soit possible dans plusieurs communes au niveau national, les gens dépensent beaucoup de temps (durée moyenne : 10 heures) », pour accéder à un arrêt de taxi-brousse ou à une gare ferroviaire.

Cette durée concerne notamment les provinces de Fianarantsoa, de Toamasina et de Toliara.

La durée peut atteindre 20 heures dans la province de Mahajanga »¹⁷.

C'est surtout dans la partie est de Madagascar que le développement des transports figure au premier rang des priorités. Des problèmes de transport graves sont concentrés dans la région qui relie Taolanaro à Toamasina à l'exception du tronçon Manakara-Vangaindrano. C'est le cas aussi dans la majeure partie de la région est.

Ce phénomène d'enclavement accroît très fortement la pauvreté aussi bien en terme de taux que d'intensité. Plus les zones sont enclavées, plus la pauvreté est élevée.

¹⁶ Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (D.S.R.P.), p. 25.

¹⁷ *Ibidem*, p. 28.

Il y a des liens directs entre les problèmes d'enclavement et les autres secteurs de l'économie tels que l'agriculture. En effet, des régions les plus proches ont des rendements en riz deux fois plus élevés que ceux des régions les plus éloignées.

La non-disponibilité d'une route en milieu rural entrave l'augmentation de la productivité et donc du niveau de vie des ménages ruraux qui n'y ont pas accès.

5.- Insécurité des agriculteurs

Dans son ensemble, l'insécurité dans les zones rurales s'est aggravée plus particulièrement dans les régions d'Antananarivo.

« Si les provinces de Mahajanga, de Toliara ont considéré l'insécurité comme étant le problème le plus important à résoudre en 2001, ce n'est plus le cas en 2002 »¹⁸

La situation s'est également améliorée énormément dans la province de Fianarantsoa.

L'insécurité rurale, c'est-à-dire l'insécurité des agriculteurs se traduit par le non-maintien de la sécurité sur les vols, par exemple, les vols de zébus, vols de cultures, de vanilliers, vols de ressources minières et halieutiques¹⁹ ;

« La normalisation du système des *dina* par lequel des ateliers participatifs ont été organisés dans les six provinces ;

« L'absence de sécurité de proximité qui s'exprime par une présence quasi-permanente auprès de la population pour prévenir beaucoup plus les infractions que les réprimer et l'absence du « Plan Local de Sécurité » (P.L.S.)²⁰

¹⁸ Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (D.S.R.P.), p. 31.

¹⁹ *Ibidem*, p. 25.

²⁰ *Ibidem*, p. 25.

« La répartition de la terre est inégale. Pourtant la terre joue un rôle primordial pour les activités agricoles car 73 % des ménages malgaches sont agricoles »²¹. Qui est l'ensemble des actions à mener ou à réaliser, répondant aux expressions des besoins émanant de la population.

La non-sensibilisation et la non-responsabilisation de la population : renforcer la capacité opérationnelle des Unités chargées de la Police Judiciaire et de la sécurité en campagne.

- L'insuffisance d'opérations de sécurisation.

- La non-implantation des « Détachements Autonomes de Sécurité (D.A.S.)²² » avec les actions de la Gendarmerie dans les zones réputées d'insécurité, pour pouvoir prévenir les infractions et réduire le délai d'intervention pour circonscrire l'événement perturbateur.

- L'insuffisance des postes avancés au niveau des communes.

6.- Le faible dynamisme de l'agriculture²³

Une grande partie du potentiel agricole reste jusqu'à présent, non-exploitée. Ceci est lié à la politique agricole et aux obstacles institutionnels.

* La politique agricole, depuis le milieu des années 70, les politiques entreprises n'ont pas donné des résultats positifs pour le secteur agricole. Elles ont donné lieu à des nationalisations, à des droits élevés, à la surévaluation chronique des taux de change, au contrôle généralisé des prix et des circuits de commercialisation, en particulier pour les cultures d'exportation. Cela a donc découragé les agriculteurs. D'où une baisse de 1 % du taux de croissance agricole entre 1985 et 1991. Le secteur a souffert de la préférence donnée aux villes et de l'existence de système de politique budgétaire qui a découragé la participation des agriculteurs.

²¹ Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (D.S.R.P.), p. 71.

²² *Ibidem*, p. 72.

²³ *Ibidem*, p. 27.

La réponse émanant des différents sous-secteurs a été très inégale. C'est ainsi, par exemple, que la production rizicole n'a pas pu suivre le rythme d'accroissement de la population et que l'on continue d'importer du riz malgré l'existence d'un vaste réseau d'irrigation.

Les réformes ont donc permis d'améliorer les prix incitatifs, mais elles ont eu moins d'effet sur d'autres contraintes et naturelles et institutionnelles.

En effet, l'Etat n'a pas joué pleinement son rôle de facilitateur et de régulateur.

o.- Les obstacles institutionnels

Le régime foncier et les droits de propriété ne sont pas assez sécurisants, ce qui freine les investissements et l'amélioration de la productivité agricole. Le fait de ne pas détenir des titres fonciers est une barrière à l'accès au crédit dans la mesure où les biens immobiliers constituent les principales garanties exigées par les banques. Donc, la pauvreté agricole s'aggrave car les agriculteurs pauvres ont difficilement accès aux crédits.

Comme les pauvres cultivent essentiellement du riz, la disposition de terres irriguées est un facteur essentiel dans l'amélioration de leur situation. Par ailleurs, l'accroissement des impôts n'a pas été compensé par des investissements importants en zones rurales. Les investissements publics dans les zones rurales sont insuffisants et peu efficaces. D'énormes investissements sont nécessaires pour développer le secteur agricole. Il faudrait également élargir l'accès des pauvres aux actifs notamment à la terre et au crédit.

II.- Sur le plan sanitaire

L'état de santé est un élément fondamental du bien-être de la population malgache et un facteur servant à augmenter la productivité du



travailleur à court terme. Si les services médicaux sont bien orientés vers les femmes et les enfants, les soins auront des impacts à long terme sur leur espérance de vie et le développement physique et mental des enfants.

« Les élèves malgaches auraient perdu chaque année 3,5 millions de journées scolaires, à cause de maladies liées à l'environnement »²⁴.

C'est ainsi qu'il est impératif d'accorder un rang élevé de priorité à la santé et à l'environnement pour la réduction de la pauvreté et la réalisation du développement durable.

1.- L'accès difficile à l'eau potable

Comme la majorité des Malgaches sont pauvres, il est clair que la majorité de la population n'a pas accès à l'eau potable. Et comme 90 % des pauvres se trouvent dans l'agriculture, c'est-à-dire à la campagne, donc le problème de nonaccès à l'eau potable se trouve surtout en milieu rural qu'en milieu urbain. Mais cela ne signifie pas que la population en milieu urbain ne trouve pas de problème de nonaccès à l'eau potable. Il y a encore des gens dans ce milieu qui n'ont pas accès à l'eau potable, seulement ils sont plus minoritaires que ceux du milieu rural.

2.- Le problème de mortalité

Les indicateurs de santé sont des éléments qui permettent d'apprécier le niveau de développement économique et social d'un pays. En effet, le niveau de mortalité surtout la mortalité infantile est très élevé. Cela est dû surtout au revenu des parents, à l'alimentation, à l'accès à l'eau potable.

Si l'on s'en tient aux indicateurs issus des enquêtes nationales (E.D.S, E.P.M., M.I.L.S.)²⁵, on peut constater que beaucoup reste à faire pour pouvoir améliorer l'état de santé des femmes et des enfants.

Ainsi,

²⁴ Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (D.S.R.P.), p. 32.

²⁵ *Ibidem*, p. 32.

« l'Enquête Démographique et de Santé (E.D.S.) de 1997 indique que, si l'espérance de vie à la naissance est de 54 ans, elle n'est que de 40 ans pour 32 % de la population²⁶.

Les différents indicateurs de mortalité montrent dans l'ensemble une diminution, malgré leurs taux qui sont encore relativement élevés « (respectivement de 97 et 157 pour 1 000 naissances vivantes en 1997 contre 88 et 133 pour 1 000 naissances vivantes en 2000²⁷.

Pour ce qui concerne le taux de mortalité maternelle, « l'E.D.S. l'a estimé à 488 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes pour la période de 1990 à 1997 selon la méthode d'estimation directe »²⁸. Ce qui veut dire que les femmes malgaches courent encore des risques assez importants de décès durant les âges de procréation.

3.- Le problème de vaccination

Concernant le taux de vaccination, « il reste à un niveau faible malgré quelque amélioration de la situation de 1997 à 2000 »²⁹.

En effet, « moins de la moitié des enfants de 12 à 23 mois ont reçu tous les vaccins recommandés par le ministère de la santé »³⁰. Il en est de même du taux de protection des naissances contre le tétanos néonatal ; « la proportion de nouveau-nés immunisés contre le tétanos néonatal était de 35 % en 1997 contre 48 % en 2000³¹.

Tous ces facteurs contribuent largement à la mortalité infantile. En effet, l'administration des vaccins et le respect du calendrier de vaccination, combinés aux autres facteurs de prévention (par exemple la qualité de la nutrition) permettent de maîtriser, sinon de diminuer l'importance des maladies infectieuses.

²⁶ Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (D.S.R.P.), p. 32.

²⁷ *Ibidem*, p. 32.

²⁸ *Ibidem* **Erreur ! Signet non défini.**, p. 32.

²⁹ *Ibidem*, p. 33.

³⁰ *Ibidem*, p. 33.

³¹ *Ibidem*, p. 33.

4.- Le problème des maladies infectieuses

Les maladies qui affectent le plus la population, notamment les enfants, sont la grippe, le paludisme et les maladies diarrhéiques. « La population en âge de travailler, c'est-à-dire âgée de 25 à 59 ans et les enfants de moins de 9 ans sont les plus vulnérables à ces maladies »³². En outre, les maladies diarrhéiques constituent un énorme problème des enfants.

Les maladies transmissibles comme la peste, la bilharziose, la cysticerose, la lèpre et le paludisme représentent de véritables fléaux pour la population et aggravent la situation de pauvreté compte tenu de l'insuffisance des moyens de lutte.

En ce qui concerne le VIH/SIDA, il frappe essentiellement la population d'âge actif. « La moyenne d'âge des personnes séropositives est de 27,5 ans chez les femmes contre 34,4 ans chez les hommes »³³.

« En outre, 10,3 % des séropositifs sont des agriculteurs ». Cela signifie que le VIH/SIDA risque d'aggraver la pauvreté à Madagascar à travers la baisse de la production au niveau national, si des mesures efficaces ne sont pas prises rapidement. Ce virus continue de se multiplier bien que des plans à court et à moyen terme de lutte aient été mis en œuvre durant ces périodes. « Il a donc doublé au cours des cinq premières années et triplé au cours des cinq années suivantes »³⁴.

En ce qui concerne les maladies non-transmissibles (maladies cancéreuses, diabète, ...), on observe une incidence croissante entraînant un inconfort et un handicap pour l'individu et pour la famille. Placées au sein d'un cercle de pauvreté, les maladies commencent à représenter un fardeau pour la société.

³² Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (D.S.R.P.), p. 33.

³³ *Ibidem*, p. 33.

³⁴ *Ibidem*, p. 33.

5.- Problème d'utilisation des services de santé au niveau du revenu

Le très faible niveau de revenu des populations constitue une des causes majeures de leur faible recours aux services de santé. « Contraints par leur dépenses d'alimentation, les ménages ne consacrent que 2,4 % de leurs dépenses à la santé »³⁵. De plus, du fait de la cherté relative des coûts de consultation, moins de la moitié des malades sont allés en consultation. « Le coût d'une seule consultation représente 5 % des revenus moyens annuels par tête des ménages les plus pauvres, contre 2 % pour les ménages les plus riches³⁶.

6.- Le problème d'inexistence, d'éloignement des centres médicaux et de l'insuffisance de personnel médical

Cette situation aggrave la pauvreté, car environ 60 % de la population vivent dans un rayon de 5 km ou à une heure de marche environ d'un service de santé publique. « En milieu rural, 35,2 % des lieux de consultation se situent au-delà de 10 km du lieu de résidence des villageois.

On peut noter également un déséquilibre sur la répartition du personnel médical « Ainsi, seulement 21 % de la population sont desservis par 41 % du personnel de santé, et en moyenne un médecin s'occupe de 10 000 habitants environ et la plupart des personnels se trouvent en milieu urbain³⁷.

Par ailleurs, la proportion de personnel de santé féminin est moindre dans les zones rurales et enclavées. Et le plus grave, c'est la non-disponibilité des médecins dans la plupart des centres hospitaliers. C'est rare de trouver un médecin à chaque fois qu'on en a besoin.

³⁵ Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (D.S.R.P.), p. 34.

³⁶ *Ibidem* **Erreur ! Signet non défini.**, p. 34.

³⁷ *Ibidem*, p. 34.

7.- Faibles dépenses publiques au niveau du service de santé

« Le plan directeur de la santé 1998-2000 a été orienté sur la mise en œuvre de différentes réformes sectorielles (santé de la reproduction, prise en charge intégrée des maladies de l'enfant, vaccination et nutrition, système d'information sanitaire...) en augmentant les dépenses publiques destinées au secteur »³⁸.

Entre 1995 et 2001, la part de ces dépenses publiques passe de 2,4 % à 6,7 % ; leur pourcentage par rapport au PIB³⁹ est passé de 0,6 % à 1,5 % . « Cependant, les dépenses allouées aux services de santé de base, fréquentés par les pauvres représentent seulement 4 % des dépenses équivalant à un montant annuel par tête de 10 010 Fmg (soit 2 004 Ariary) en 2000, très loin de la somme recommandée par l'Organisation Mondiale de la Santé pour avoir les coût des services de santé de base⁴⁰.

III.- Sur le plan social

La grande majorité de la population malgache ne dispose d'aucun système de protection social. Donc la pauvreté peut être due à des facteurs différents.

1.- La croissance démographique rapide

La croissance démographique est l'un des facteurs de la pauvreté sur le plan social. « Car à Madagascar cette croissance est de 2,8 % par an »⁴¹. Or que cela ne correspond pas au revenu de chaque chef de ménage pauvre. En plus, cette intensité de la croissance démographique se manifeste généralement chez les pauvres à la campagne. Et nous savons bien que la

³⁸ Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (D.S.R.P.), p. 35.

³⁹ *Ibidem*, p. 35.

⁴⁰ P.N.U.D, mai 2002.

⁴¹ Source : INSTAT.

pauvreté à Madagascar est un phénomène plus généralement rural qu'urbain. De quelle façon les ruraux peuvent-ils gérer cette situation ?

Et ce qui est difficile à comprendre, c'est que plus un ménage est pauvre, plus il a beaucoup d'enfants. Et on ne trouve même pas de quoi manger. C'est la cause de la mortalité infantile et des différentes maladies. Donc, ceci aggrave la pauvreté des ménages concernés et surtout la pauvreté de Madagascar.

2.- Faible revenu

« Un salarié gagne en moyenne 290 000 Fmg (soit 58 000 *Ariary*) par mois ». Ce montant est encore moins élevé en milieu rural. Les salariés ruraux gagnent la moitié de ce que touchent ceux de la capitale. Une forte disparité existe donc entre les salariés.

Les coûts de main-d'œuvre sont relativement faibles à Madagascar.

« Une fois convertis en dollar, les frais de personnel annuels moyens par personne occupée sont environ cinq fois inférieurs à ceux observés au Cameroun et huit à neuf fois inférieurs à ceux observés en Côte d'Ivoire »

« Ce salaire mensuel moyen dans la confection est d'environ 60 \$, contre 70 \$ en Inde et 225 \$ en Afrique du Sud »⁴².

De plus, le revenu de la majorité des Malgaches couvre à peine leurs dépenses essentielles. Ces dépenses de consommations sont dominées à 70 % par l'alimentation. Ce qui laisse peu de possibilité de satisfaire les autres besoins jugés indispensables (santé, éducation, logement).

3.- Taux d'activité des enfants élevé

Ce taux du travail des enfants est très élevé surtout dans les ménages pauvres.

⁴² Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (D.S.R.P.), p. 35.

« Plus de 11 % des actifs ont moins de 15 ans, et cette proportion diminue au fur et à mesure que le niveau de vie des ménages augmente »⁴³.

« Chez les ménages riches, elle est estimée à 3 %. Le phénomène est très accentué surtout dans les provinces de Mahajanga et de Toliara »⁴⁴.

Le travail des enfants se manifeste de différentes manières. Certains enfants se trouvent au travail de ménage. Comme le cas d'Antsirabe, la plupart des enfants pauvres travaillent à la maison et sont maltraités. Certains enfants se trouvent dans le travail de minerais. Et ce qui freine sa croissance, c'est un travail très difficile, car même les adultes trouvent de la difficulté à effectuer ce travail. C'est un travail des machines. Et le pire, c'est que d'autres enfants se trouvent dans l'abus sexuel, dans la prostitution. Tout cela viole donc le droit de l'enfant. L'enfant ne se trouve plus à sa place normale en tant qu'enfant.

IV.- Sur le plan de l'éducation

L'éducation représente un investissement à long terme dans la productivité des individus. Ainsi, l'accomplissement du niveau primaire réduit la probabilité d'être pauvre.

1.- Coûts de la scolarisation

La faible scolarisation est due à plusieurs facteurs. La pauvreté fait que la population ne peut pas faire face au coût de la scolarisation (fournitures scolaires, frais d'assurances, cotisations pour les associations des parents d'élèves, écolages éventuels, ...).

Les parents ont moins confiance à l'efficacité du système éducatif à cause de différents problèmes y afférents tels que :

⁴³ Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (D.S.R.P.), p. 29.

⁴⁴ *Ibidem*, p. 29.

« insuffisance d'éducation des parents, orientation scolaire et professionnelle, *curricula* non adaptés, manque d'enseignants et de matériels pédagogiques, salles délabrées, enseignants démotivés qui pratiquent des activités secondaires parallèles, insécurité »⁴⁵.

C'est ainsi qu'ils trouvent plus d'intérêt à faire travailler leurs enfants pour subvenir aux dépenses de la famille plutôt que de les envoyer à l'école. Le fait que les médias ne sont pas accessibles à l'ensemble de la population favorise le manque d'intérêts pour les parents d'envoyer leurs enfants à l'école.

*En outre, il n'existe pas encore de politique claire sur la petite enfance et on n'enregistre qu'un taux de pré-scolarisation de 8 % (Source : MINESEB) de qualité discutable et avec une concentration urbaine, ainsi que des interventions sectorielles isolées laissant une majeure partie de la population cible non touchée par des interventions complètes et complémentaires.

Par ailleurs, l'éloignement par rapport aux établissements scolaires et la dégradation des routes et pistes rurales, notamment en saison des pluies, démotive aussi bien les enseignants que les élèves et leurs parents.

2.- La formation professionnelle est insuffisante

Les problèmes de la formation technique et professionnelle restent d'actualité. Les programmes d'actions en vigueur n'arrivent pas à satisfaire les besoins. Le recours à la formation professionnelle reste relativement bas, ce qui entraîne le faible niveau de qualification de la main-d'œuvre.

On constate que malgré les actions menées par le PREFTEL, pour convaincre les opérateurs économiques de l'importance de la formation professionnelle, leurs capacités sont limitées et freinent l'émergence des besoins de formation.

« Par ailleurs, les offres de formations professionnelles qualifiantes des L.T.P. : Lycée Technique et Professionnel et

⁴⁵ Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (D.S.R.P.), p. 37.

C.F.P. (Centre de Formation Professionnel) sont insuffisantes et ne sont pas adaptées aux besoins réels du marché et de l'emploi »⁴⁶.

La recherche de politique de valorisation des ressources humaines plus réalistes et plus pragmatiques, la récupération des actifs déflatés par mise en œuvre des réformes au niveau rural et urbain n'ont pas été ressenties comme une nécessité.

3.- Faibles dépenses publiques en matière d'éducation

La faiblesse des dépenses publiques totales au niveau de l'éducation constitue assurément une cause majeure des problèmes observés en matière d'éducation.

« Les crédits alloués au secteur éducation sont faibles et ceux alloués au secteur non-formel et à la formation sont faibles même insignifiants »⁴⁷.

C'est pour cela qu'il n'y a pas de réhabilitation de certains établissements scolaires, le non-paiement des salaires des enseignants. C'est pourquoi les enseignants font du travail parallèle ou secondaire pour compléter leur salaire. Cette situation est très remarquable en milieu rural. Il n'y a même plus de tables-bancs pour les élèves. D'où les enfants ne sont plus intéressés à l'éducation.

Pourtant,

« il y a une légère amélioration de situation par une politique d'allocation de ressources qui reflète davantage la priorité accordée à l'éducation entre les années 1995 et 2000. »⁴⁸.

Il y a quelques recrutements de nouveaux enseignants, pour les écoles rurales, la reconstruction et la réhabilitation de quelques

⁴⁶ Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (D.S.R.P.), p. 38.

⁴⁷ *Ibidem*, p. 38.

⁴⁸ *Ibidem*, p. 39.

établissements scolaires, le paiement rapproché des salaires des enseignants, la distribution des matériels didactiques et des fournitures scolaires.

4.- Au niveau de l'enseignement supérieur

« La jeunesse constitue 40 % des Malgaches de 13 à 15 ans »⁴⁹.

Ces 40 % des jeunes sont désorientés sur le plan culturel et sont largement marginalisés sur le plan social et économique.

En effet, le gouvernement entend faire repositionner l'enseignement supérieur en tant que moteur de redressement et de développement économique et social.

Au niveau de l'enseignement supérieur, les problèmes ont trait :

« à la carte de formation fragmentée, aux coûts unitaires prohibés, aux filières professionnelles ouvertes coûteuses et à la proportion d'enseignants de rang magistral faible »⁵⁰.

Les Universités ne disposent pas d'instruments leur permettant d'identifier avec précision les besoins du marché du travail.

En outre, le système de gestion des ressources est inefficace et l'accès à l'enseignement supérieur reste le privilège d'une minorité très favorisée socialement.

5.- L'éducation suivant la zone et le sexe

« Dans l'ensemble du pays, seuls 11,6 % de la population ont un niveau secondaire ou supérieur »⁵¹.

La situation est encore plus préoccupante en milieu rural où la proportion de ceux qui n'ont aucun niveau d'instruction est très forte.

⁴⁹ Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (D.S.R.P.), p. 38.

⁵⁰ *Ibidem*, p. 38.

⁵¹ *Ibidem*, p. 36.



Il y a donc disparité au niveau de l'instruction entre les zones urbaines et les zones rurales. Si en milieu urbain, par exemple,

« La proportion de la population ayant le niveau supérieur s'élève à 5,2 %, il n'y a que 0,5 % des ruraux qui possèdent ce niveau »⁵².

Même si l'inégalité selon le genre ne semble pas trop marquée, il apparaît que le genre féminin est néanmoins défavorisé. « En effet, près de la moitié des femmes n'ont aucun niveau d'instruction contre 46,2 % pour le sexe masculin »⁵³. Il faut donc promouvoir l'accès des petites filles à l'alphabétisation civique dans les zones pauvres.

V.- La corruption

La corruption est très remarquable et surtout très dangereuse pour le développement lorsqu'elle se trouve dans les pays pauvres. A Madagascar, la corruption est due à de nombreux facteurs à savoir :

- le manque de transparence dans l'exercice des fonctions publiques. (Par exemple, la non déclaration des patrimoines pour certains ministres, pour quelques fonctionnaires qui occupent des postes de haute responsabilité de niveau égal ou supérieur à celui de directeur de ministère.

« - Insuffisance des dispositifs anti-corruption pour circonscrire ou empêcher préventivement la corruption tout en réprimant les faits avérés de corruption »⁵⁴

« Insuffisance des guichets uniques partout et l'absence des cahiers de doléances aux usagers »⁵⁵.

« L'absence d'une agence anti-corruption partout et surtout au niveau de chaque ministère »⁵⁶.

⁵² Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (D.S.R.P.), p. 36.

⁵³ *Ibidem*, p. 36.

⁵⁴ *Ibidem*, p. 49.

⁵⁵ *Ibidem*, p. 49.

⁵⁶ *Ibidem*, p. 49.

- L'insuffisance des actions d'instruction civique dans les écoles et à tous les niveaux...

DEUXIEME PARTIE

LE VECU ET LES MANIFESTATIONS DE LA PAUVRETE

CHAPITRE I

LE VECU DE LA PAUVRETE

La pauvreté favorise l'adoption des autres stratégies personnelles privilégiant la recherche de solutions « miraculeuses » au mépris de la loi, de l'intégrité de la personne humaine et de la préservation de l'environnement.

I.- La pauvreté entraîne l'aliénation

La pauvreté cause des sentiments de désintéressement aux affaires publiques et d'impossibilité de participer aux activités sociales. Il apparaît donc logique si le peuple malgache, composé de 70 % de pauvres, qui correspond en nombre à environ 10 millions de personnes, s'abstienne de plus en plus d'exprimer son choix.

« Une étude réalisée par le P.N.U.D. a révélé que dans les différents scrutins organisés, le taux de participation était de 50 % aux élections communales du 14 novembre 1999 et seulement de 49 % aux élections provinciales du 3 décembre 2000, alors que ces dernières devaient conduire à la désignation des gouverneurs et sénateurs »⁵⁷.

⁵⁷ Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (D.S.R.P.), p. 40.

Tout cela montre donc que la pauvreté ne cesse de s'aggraver à Madagascar, malgré les efforts menés par l'Etat et les Organisations Non-Gouvernementales (O.N.G.) Par cette pauvreté, les Malgaches ne s'intéressent à rien. Ils ne s'intéressent ni à l'alimentation, ni à un confort quelconque. Ils ne s'intéressent qu'à des valeurs spirituelles ancestrales ou religieuses. D'où l'adage malgache : « C'est l'esprit qui fait l'homme ».

La population malgache a tendance à s'écarter de la voie que lui dictent ces valeurs et a adopté des comportements déviants pour pouvoir survivre ou à recourir à des solutions ponctuelles qui ne s'insèrent guère dans une quelconque structure globale.

Le Malgache, surtout le pauvre, a l'impression de perdre un peu de son âme, « puisque toutes les valeurs attachées à son authenticité en tant que Malgache respectant la communauté, la solidarité, l'entraide, l'humilité, le dialogue, se sont envolées comme par enchantement. Il adopte alors une vie en dérive, illustrée par l'adage malgache : « une vie qui court à sa perte »⁵⁸.

II.- Instabilité ou agitation

Une distance s'est instaurée entre les gouvernés et les gouvernants, ainsi la majorité de la population ne croit plus à la volonté, à la capacité des hommes politiques. Cette situation fragilise et accroît :

« Le niveau de pauvreté et le sentiment d'exclusion, fait germer des comportements qui ont frappé le pays en 1972, en 1991 et en 2002 »⁵⁹.

III.- Déviance

La situation des pauvres et des non-pauvres qui se sentent menacés de basculer dans la pauvreté, se traduit par un engouement pour les jeux de hasard. La décision de migration ou d'émigration vers des zones ou des pays plus prospères, le recours à la délinquance, la prostitution, le développement

⁵⁸ Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (D.S.R.P.), p. 2.

⁵⁹ *Ibidem*, p. 2.

de la corruption, la surexploitation des ressources naturelles non-renouvelables, la vente de biens, l'enracinement d'une attitude duale de servilité, l'hostilité vis-à-vis de l'autorité publique et des étrangers, perçus souvent à la fois comme source et solution potentielles de l'état de pauvreté.

Les ménages pauvres réagissent de plusieurs façons, selon les chocs économiques. Le recours à des mécanismes amortisseurs, pour éviter de tomber dans les stratégies individuelles, régressives, comme la vente de terres et la déscolarisation des enfants, qui risquent de compromettre l'avenir pour sauvegarder le présent. Ceux qui le peuvent ont recours aux mécanismes d'appui externes auxquels ils ont accès. Un ménage peut adopter simultanément ces deux types de stratégies, d'abord des réactions individuelles, ensuite le recours aux appuis institutionnels, car ils sont complémentaires.

Les chefs des ménages vulnérables ont recours à des degrés différents, à trois catégories de soutiens extérieurs en cas d'urgence : l'entraide, les dons et le crédit.

L'entraide opère au sein des lignages et des communautés. Il s'agit des échanges réciproques de main-d'œuvre ou de biens matériels qui ont lieu au moment des travaux agricoles, des cérémonies funéraires, en cas d'accident ou de malchance encourue par un ménage (vol, incendie, maladie...).

Les dons en provenance de la famille, de l'Eglise, des O.N.G., sont aussi disponibles dans certains cas. En cas de divorce, de séparation ou de mort du mari, les femmes qui se trouvent subitement chefs de ménage ont souvent recours aux emprunts de terres auprès de la famille. En cas de passage de cyclone, les dons sont très indispensables pour les ménages. Les ouvriers migrants, quant à eux, envoient de l'argent aux autres membres de leur famille. Les tentatives de quantifications suggèrent que les transferts sont plus importants en milieu urbain qu'en milieu rural. En zone rurale, les plus grands bénéficiaires de transferts nets sont les ménages ruraux les plus pauvres. Mais en milieu urbain, les résultats sont contradictoires. Certains urbains suggèrent qu'ils favorisent les plus riches, selon d'autres, par contre, les plus pauvres ainsi que les plus riches en bénéficient.

Les prêts sont aussi disponibles, provenant de la famille, des associations religieuses, des commerçants et des voisins.

Les institutions qui fonctionnent souvent depuis des siècles, sont actuellement en pleine évolution. La pression croissante sur les terres, la migration vers les villes, et les sécheresses successives induisent une forte sollicitation des mécanismes traditionnels, provoquant des échecs et incitent aux adaptations.

En milieu rural, les mécanismes communautaires d'entraide fonctionnent au ralenti et ils évoluent vers de nouvelles formes, surtout en ce qui concerne le crédit. En milieu urbain, nous assistons à l'éclatement des familles sous l'effet de cette pression, mais on assiste par contre à la naissance d'associations de solidarité de quartier.

CHAPITRE II

LES MANIFESTATIONS DE LA PAUVRETE

Les ménages font face à différents chocs dans leur vie, économiques, sociaux, sanitaires, éducatifs, etc. Cette situation détruit le bien-être des ménages, rend les ménages vulnérables et diminue leurs moyens pour gérer les risques futurs.

I.- Sur le plan économique

La pauvreté se manifeste de différentes manières sur l'économie de Madagascar.

1.- L'endettement

Le problème de la dette à Madagascar reste entier. Le service de la dette représente en 1995 près de 152 % des recettes fiscales, ou encore 52 % des recettes d'exportations.

L'absence d'accords de réaménagement entre 1991 et 1996 a aggravé la situation, ayant entraîné une accumulation importante d'arriérés de paiements extérieurs. Les accords de réaménagements de 1997, de 2000 et

de mars 2001, ont permis une réduction de valeur actualisée nette dans la dette.

A la fin de 2002, l'encours normal de la dette extérieure s'est élevé à 4 587 millions de dollars américains.

2.- Insuffisance de revenu

Dans les milieux ruraux, la pauvreté se manifeste par l'insuffisance de revenu des chefs de ménage. Cette insuffisance de revenu se manifeste par l'impossibilité de satisfaire les besoins alimentaires des ménages. Pourquoi ? Parce que les employeurs ne peuvent pas offrir des salaires normaux, c'est-à-dire des salaires qui permettent aux employés de satisfaire leur besoin alimentaire. Car les employeurs eux-mêmes ont des difficultés à payer les travailleurs à cause de la pauvreté. Tout le monde est donc victime de cette pauvreté. Le salaire journalier étant très maigre, ne peut même pas couvrir les dépenses alimentaires dans une journée.

Dans les milieux urbains, on trouve la même situation dans les petites ou grandes entreprises, surtout dans les entreprises des zones franches. Tous les travailleurs dans ces entreprises sont mécontents des salaires maigres. Pourtant le travail est très difficile.

Donc l'insuffisance de revenu est un phénomène permanent au niveau des travailleurs. Ce qui aggrave la pauvreté.

II.- Sur le plan social

Comme la majorité de la population malgache est qualifiée de pauvre, les dégâts de cette pauvreté sont très remarquables dans la vie sociale des Malgaches, à savoir : le non-respect du droit, la malnutrition, le fort taux d'activité des enfants, etc.

1.- Le non-respect du droit

D'abord, le non-respect du droit peut se traduire comme une violation du droit des autres. Dans un pays pauvre, ceux qui sont forts économiquement ou ceux qui ont le pouvoir sont automatiquement dominants. Les pauvres sont, en quelque sorte, comme leurs objets, leurs possessions. Ils utilisent les pauvres de la façon qui leur convient pour s'enrichir davantage. Les pauvres sont maltraités par ces groupes de gens. Les pauvres subissent toutes sortes d'embêtements, d'insultes. Le non-respect du droit se manifeste par le non-paiement des salaires. C'est-à-dire dans certaines entreprises où la majorité des employés sont des pauvres, l'employeur abuse d'eux. Il ne paie pas les salaires des travailleurs dans le délai normal ou déterminé. Il retarde le paiement, pour pouvoir investir dans d'autres activités. Et après il ne donne que la moitié du salaire des travailleurs pour pouvoir les tenir.

Pourtant, il existe un code du travail, dans lequel la loi protège les travailleurs et surveille l'employeur. Mais cela n'a pas de sens pour certains employeurs. Et ce qui est malheureux, c'est que les travailleurs ne peuvent pas réclamer leur droit. Ils ne peuvent pas réclamer car ils savent bien qu'ils n'arriveraient pas à renverser ou à changer la situation.

Par contre, ils risquent d'être renvoyés, parce que dans les pays pauvres, on dit que l'argent fait tout. Donc, les travailleurs pauvres, comme ils n'ont pas d'argent, ils n'arrivent pas à réclamer leur droit. Ils disent même qu'il vaut mieux être mal payés ou maltraités dans le travail que de ne rien gagner ou de perdre un emploi. Car ils savent bien que s'ils se révoltent dans leur travail contre cette situation, ils vont perdre sans exception leur emploi. Donc, ils se laissent abuser par leur employeur. Ce n'est pas qu'ils sont inconscients de ce qui leur arrive, mais c'est parce qu'ils n'ont pas de protection, qu'ils se laissent ainsi abuser.

Et c'est de cela que les employeurs profitent. Ils profitent de la pauvreté des gens. Si les travailleurs se révoltent, ils les renvoient. Et comme les pauvres sont nombreux, donc, si un employé se révolte, son patron le renvoie et il embauche un autre à sa place.

Donc, dans un pays pauvre, c'est la loi de la jungle qui domine. Celui qui est fort domine les faibles et les faibles restent toujours des faibles, sans pouvoir et sans droit. Ils ne sont que des moyens pour les forts de s'enrichir.

2.- La malnutrition

La malnutrition est le fait qu'un individu ne consomme pas des aliments qui apportent des vitamines, des calciums et tout ce qui est bon pour la croissance. Normalement, un individu consomme 2 133 calories par jour. C'est la moyenne censée être nécessaire pour entretenir une vie normale et active.

Pourtant, la malnutrition est très caractérisée à Madagascar.

Plus de 26 % des enfants de moins de 5 ans sont morts dans des centres hospitaliers à cause de la malnutrition. Cette malnutrition est très considérable chez les enfants de moins de 5 ans, car 49 % des enfants de moins de 5 ans sont mal nourris.

Et cette situation se localise chez les pauvres. Comme ils sont pauvres, les parents n'arrivent pas à donner aux enfants les aliments qui apportent les 2 133 calories par jour.

La situation nutritionnelle des enfants à Madagascar est très dégradée. Les ménages riches n'ont pas beaucoup d'enfants, donc ils maîtrisent bien la nutrition de leurs enfants. Ce sont les ménages pauvres qui ont beaucoup d'enfants et cela fait augmenter le taux démographique. Ils n'ont même pas le moyen de nourrir leurs enfants de façon normale. Donc, certains nourrissent les enfants de moins d'un an avec des aliments qui ne sont pas encore à leur niveau, car leur estomac est encore trop faible pour digérer ces aliments, d'où les maladies de toutes sortes et qui finissent par la mort.

Cette malnutrition est donc causée souvent par la pauvreté des parents et même par la pauvreté de l'Etat. Et cette malnutrition provoque des problèmes mentaux et physiques pour les enfants. Notre nation est devenue de plus en plus pauvre, car les jeunes générations n'ont pas la capacité

morale et physique pour être un bon citoyen, capable de gérer et de défendre notre nation.

La malnutrition est une conséquence fatale de la pauvreté qui peut être due aussi à la malnutrition. Donc, c'est un cercle vicieux.

3.- Taux de travail des enfants en bas âge

Dans les pays sous-développés comme Madagascar, l'activité des enfants est considérable. Ces enfants sont obligés de travailler, car leurs parents ne trouvent pas des moyens pour les nourrir et de les éduquer ; La majorité de ces enfants font des travaux ménagers et sont surtout dans des travaux miniers. Dans les villes, ces enfants de 10 à 15 ans, et la majorité d'entre eux sont maltraités. On leur donne des travaux qui ne correspondent pas à leur capacité physique. Le chef de ménage les insulte et on rencontre même des enfants de leur âge qui se permettent de se moquer d'eux partout où ils vont.

Ils sont également mal payés. C'est toujours le même problème aussi bien pour les enfants que pour les adultes. Ces enfants ne vivent que d'insultes dans leur travail. Mais puisqu'ils sont pauvres, ils ne peuvent rien faire.

Dans d'autres cas, ces enfants exercent des travaux miniers. C'est un travail très difficile pour un être humain. Pourtant, on trouve des enfants de 14 à 16 ans qui effectuent ce travail. C'est vraiment catastrophique, car ces enfants n'ont même pas le quart de la capacité physique et morale nécessaire pour effectuer ce travail.

C'est un travail strictement réservé aux adultes, à des hommes robustes et spécialisés dans le travail des machines. Mais à cause de la pauvreté de leurs parents, ils sont exploités dans ce travail, par les exploitants miniers.

Ces enfants se trouvent aussi dans la même situation que les autres. Ils sont aussi maltraités, insultés. Dans cette situation, plus le travail est dur, plus le salaire est maigre. Certains ne résistent pas à la condition physique.

Ils tombent malades et finissent même par mourir. Et la majorité de ces enfants deviennent des malfaiteurs, car ils n'ont jamais eu l'occasion d'être traités dans de bonnes conditions, dans de bons exemples. Donc, ils se comportent en méchants et deviennent des adversaires. La pauvreté ne peut donc diriger la vie des hommes que dans le mauvais sens.

III.- Sur le plan de l'éducation

L'éducation est l'un des moyens efficaces pour lutter contre la pauvreté.

Mais dans les pays pauvres comme Madagascar, le taux d'analphabètes est encore très fort. Car il représente près de la moitié de la population malgache, c'est-à-dire 48 % de la population, en 2001⁶⁰.

Ce fort taux d'analphabètes est dû à la pauvreté. Car nous savons bien que l'éducation n'est pas une tâche facile à faire au niveau des parents. Elle demande beaucoup de moyens financiers et moraux.

1.- L'éducation de base

A cause de la pauvreté, il y a des parents qui ne réussissent pas à scolariser leurs enfants. Ce qui fait que le taux de scolarisation des enfants d'âge scolaire est encore à 72 % pour l'ensemble du pays⁶¹. Il y a encore 28 % des enfants d'âge scolaire qui ne sont pas scolarisés. Et ce sont des enfants des pauvres qui forment la majorité des victimes, car leurs parents ne trouvent pas les moyens de les envoyer à l'école. Seulement 54,2 % des enfants des ménages pauvres sont scolarisés⁶². L'autre moitié des enfants des ménages pauvres devient des vagabonds.

⁶⁰ Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (D.S.R.P.), p. 35.

⁶¹ *Ibidem*, p. 35.

⁶² *Ibidem*, p. 35.

Etant donné que la pauvreté est généralement un phénomène rural, le taux de scolarisation des enfants dans les zones rurales n'est que 12 % seulement contre 50 % dans les zones urbaines.

Cela veut dire que plus on est pauvre, moins la scolarisation des enfants est assurée. Les parents orientent leurs enfants dans l'agriculture. Au lieu de les scolariser, ils leur apprennent à labourer la terre car l'école ne donne pas de solution rapide face à la situation, telle que l'alimentation. Donc, ils forcent leurs enfants à travailler pour qu'ils puissent survivre. Et ceci durcit la pauvreté.

2.- L'éducation secondaire

Dans l'ensemble du pays, seulement 11,6 % de la population ont un niveau secondaire. Les autres sont déscolarisés ou ont abandonné, faute de moyens des parents. Cette situation est toujours aussi remarquable en milieu rural qu'en milieu urbain. En milieu rural, en effet, les centres d'éducation secondaire sont très insuffisants. Il faut se déplacer dans les zones communales ou dans les chefs-lieux de districts. Pour ce faire, il faut des moyens financiers suffisants, et les parents ne trouvent pas des moyens suffisants pour financer l'éducation de base de leurs enfants. Ainsi, les enfants après la classe primaire, abandonnent l'école.

Et cette situation est généralement plus caractérisée chez les femmes que les hommes, car presque la moitié des femmes n'ont pas une éducation secondaire, contre moins de la moitié pour les hommes.

Dans l'ensemble du pays, seulement 8,3 % des enfants scolarisés ont le niveau secondaire. Cette situation est donc due généralement à la pauvreté.

3.- L'éducation supérieure

L'enseignement supérieur est le moteur de redressement et de développement économique et social. Pourtant, pour les 8,3 % des enfants

qui atteignent l'éducation secondaire, ils ne représentent que 1,8 % de ces jeunes qui sont à l'université⁶³. Et ce sont toujours les parents qui ont vraiment la possibilité qui peuvent financer leurs enfants à l'université.

Aujourd'hui, l'université n'est plus une école des pauvres, car chaque parent doit avoir des moyens suffisants pour pouvoir financer un enfant à l'université jusqu'à la fin de ses études.

Ce ne sont pas toujours les enfants qui ne veulent pas suivre des études à l'université, mais ce sont aussi les parents qui n'arrivent pas à couvrir toutes les dépenses nécessaires qui bloquent leurs enfants.

Et c'est le même cas pour les formations professionnelles. Et même si les enfants veulent suivre des formations professionnelles, les parents s'y opposent, car c'est encore plus cher que de suivre l'enseignement général. C'est pourquoi un pays pauvre ne possède pas beaucoup de spécialistes, des ingénieurs. Seule la minorité de gens peuvent suivre cette formation professionnelle. Alors que la spécialisation est un instrument efficace pour le développement d'un pays.

La pauvreté freine donc totalement l'évolution de l'éducation que ce soit général ou professionnel. C'est pourquoi, plus de la moitié des étudiants n'arrivent pas à parachever leurs études. Car la préparation du diplôme de maîtrise demande beaucoup de moyens financiers aussi bien que moraux. Certains étudiants préparent leur maîtrise durant plusieurs années, car ils doivent travailler aussi pour pouvoir couvrir les dépenses occasionnées par cette préparation. Si leurs parents avaient les moyens financiers, leurs enfants ne se trouveraient pas dans cette misérable situation.

IV.- Sur le plan sanitaire

L'état de santé est un facteur de promotion de la productivité des travailleurs. Pourtant, pour être en bonne santé, il faut des services médicaux et surtout des moyens. Or, à Madagascar, presque la totalité des revenus des ménages sont consacrés dans les dépenses d'alimentation. Ils ne peuvent pas

⁶³ Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (D.S.R.P.), p. 36.

consacrer suffisamment d'argent pour les dépenses sanitaires, car leur revenu n'est même pas suffisant pour leur survie. C'est pourquoi il y a des différentes maladies qui se propagent dans chaque région.

1.- Les maladies infectieuses

Les maladies infectieuses frappent généralement les enfants. Ces maladies, telles que les infections respiratoires aiguës dont la grippe, frappent plus de 21,6 % des enfants âgés de 0 à 3 ans⁶⁴. Le paludisme frappe plus de 19,4 % et les maladies diarrhéiques frappent les 8,4 % des enfants de moins de 5 ans et même les populations en âge de travailler, c'est-à-dire de 29 à 59 ans⁶⁵.

Les enfants sont toujours des victimes et vulnérables, car concernant les maladies diarrhéiques, elles frappent la majorité des enfants malgaches de moins de 5 ans. Tout cela est donc dû à la pauvreté, car les parents pauvres n'arrivent même pas à payer les frais de consultation dans les centres médicaux en cas de maladie, et avec les ordonnances, la situation sera encore pire pour eux. De l'autre côté, la pauvreté de l'Etat fait que les frais médicaux sont très chers et ne sont pas à la portée des citoyens.

L'Etat n'arrive pas à résoudre ce problème. D'où la mortalité infantile catastrophique dans la grande île. Car vu la situation, les gens ne consultent plus les médecins. Ils utilisent tout simplement des traitements traditionnels en cas de maladie. Certains ne font rien, c'est-à-dire qu'ils ne traitent pas leur maladie. Tant qu'ils ont un peu de force, ils vont toujours travailler sans se faire soigner.

Et cette situation aggrave de plus en plus la situation, car les gens travailleurs sont pour la plupart malades. Ils ne peuvent pas lutter contre toutes les sortes de maladies qui menacent car ils n'ont pas les moyens. Et le fait que l'Etat n'arrive pas à résoudre ce problème rend la situation de plus en plus critique. A la fin donc, la plupart des Malgaches sont malades.

⁶⁴ Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (D.S.R.P.), p. 33.

⁶⁵ *Ibidem*, p. 33.

2.- Le VIH/SIDA

Le virus frappe essentiellement la population d'âge actif. Car à cause de la pauvreté, le manque de moyens pour pouvoir survivre, les jeunes filles sont très nombreuses concernées par ce cas. Elles se prostituent pour avoir ou pour trouver de quoi manger.

Et dans cette situation, elles se laissent faire : pas de préservatif, car l'essentiel pour elles c'est d'avoir de l'argent. Et voilà la plupart d'entre elles tombent enceintes, et le pire, c'est que quelques-unes de ces filles qui ont des enfants non désirés, portent le VIH/SIDA, d'où leurs enfants sont nés contaminés, c'est-à-dire, qu'ils portent le virus dès leur formation.

En plus, les 10, % des séropositifs sont des agriculteurs⁶⁶. Cela peut s'expliquer par le fait que le manque de distraction pousse les hommes à fréquenter les prostituées.

Les séropositifs sont nombreux dans les pays pauvres. Et leur nombre ne cesse de s'aggraver. Plus le pays est pauvre, plus les séropositifs sont nombreux. Les enfants abandonnés se trouvent dans la prostitution, ce qui aggrave la situation.

3.- Faible espérance de vie

L'Enquête Démographique et de Santé (E.D.S.) indique que l'espérance de vie de la population malgache n'est que de 40 ans pour 32 % de la population⁶⁷. Ce faible taux peut s'expliquer par différentes raisons.

* D'abord, la malnutrition des enfants est l'un des facteurs le plus catastrophique pour la diminution de l'espérance de vie.

En l'année 2000, on a enregistré encore 88 mortalités infantiles et 133 mortalités juvéno-infantiles pour 1 000 naissances vivantes⁶⁸.

⁶⁶ Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (D.S.R.P.), p. 33.

⁶⁷ *Ibidem*, p. 33.

⁶⁸ *Ibidem*, p. 32.

* L'insuffisance des soins médicaux aussi joue un rôle très considérable dans cette situation. Faute de moyens nécessaires pour les soins médicaux, les gens ne peuvent pas faire des traitements médicaux quand ils en ont besoin. Pourtant la maladie attaque toutes les catégories de gens surtout les gens dans le milieu rural. On trouve des jeunes qui sont morts de maladies diarrhéiques parce qu'ils n'arrivent pas à faire les traitements médicaux nécessaires pour cette maladie, faute de moyens. Alors qu'il s'agit d'une maladie qu'on peut bien traiter si on arrive à temps dans les centres médicaux.

* Cette faible espérance de vie aussi peut s'expliquer par le stress. Car dans un pays pauvre comme Madagascar, les problèmes du travail, les problèmes de familles, ... sont très présents.

D'où, il y a beaucoup de gens qui ont des maladies cardiaques. On trouve même des jeunes gens qui souffrent de cette maladie dont presque la plupart des cas sont dus à des problèmes familiaux. Ils subissent les effets des problèmes de leurs familles et de leur entourage.

Bien des gens ne sont pas conscients de cette situation, surtout les gens dans les zones rurales. Là, il y a souvent des gens qui sont morts en cultivant la terre, en dormant, à cause d'une crise cardiaque. Mais les gens ne pensent même pas que cette mort est causée par une crise cardiaque, car tout simplement, on ne fait pas une autopsie du mort. Ils pensent souvent que cela est causé par sorcellerie. Et on peut également trouver ce genre de situation dans des zones urbaines.

Donc, le fait de ne plus avoir des moyens nécessaires pour satisfaire les besoins dans la vie, peut causer beaucoup de dégâts dans la vie humaine.

V.- L'exode rural

Comme la pauvreté est très vulnérable dans les zones rurales, les gens tentent de quitter le milieu rural pour les zones urbaines dans l'espoir de trouver une vie meilleure qu'auparavant. Cette situation se présente dans toutes les régions de la grande île. Plusieurs chefs de ménage quittent

l'agriculture de la campagne pour aller travailler dans des petites entreprises en ville. Car là, ils pensent avoir plus d'argent que dans l'agriculture.

Le problème c'est que certains Malgaches n'ont pas de confiance ni de patience dans ce qu'ils font. Et c'est ce qu'on trouve chez les agriculteurs. Ils pensent que l'agriculture ne procure pas des solutions rapides. Il vaudrait mieux qu'ils quittent leur travail à la brousse pour aller chercher du travail dans des petites entreprises en ville. Ce problème frappe même les enfants dans les zones rurales. Ils vont tous en ville pour trouver des travaux ménagers pour survivre.

Et cela rend un pays de plus en plus pauvre. Car ceux qu'on croit comme producteurs ne prennent pas en considération leur travail. Ils ne pensent pas que cultiver la terre est l'un des moyens pour pouvoir s'enrichir.

Or, en arrivant en ville, ces gens sont devenus des charges pour l'Etat, pour la société. Car la majorité d'entre eux ne trouvent pas du travail. Ils sont enfin dans la rue, devenus des mendiants. Certains sont devenus des malfaiteurs (voleurs). La ville est surchargée, mais vit surtout dans l'insécurité. Certains font semblant d'être fous, pour qu'ils puissent voler les affaires des autres sans être condamnés.

Donc, cette pauvreté peut faire changer complètement la mentalité des gens. Elle peut même rendre les gens fous. Ils font n'importe quoi, ils oublient leur valeur humaine.

Il y a certaines zones qui sont devenues même inhabitables à cause de la surpopulation des gens venus de la campagne, mais aussi à cause des agressions des gens qui ne trouvent pas quoi faire.

VI.- Sur le plan environnemental

La pauvreté a beaucoup d'effets sur l'environnement. La déforestation massive constitue une menace réelle pour la grande île.

L'absence de moyens suffisants pour survivre, mène les gens à couper les arbres sans respecter les règlements en vigueur.

Cette pauvreté engendre des comportements nuisibles à la population dans la gestion durable de ce capital naturel, hypothèque en retour l'opportunité économique et sociale de la préservation de l'environnement et aggrave la situation de pauvreté. D'où le cercle vicieux : environnement dégradé – population plus pauvre – dégradation plus rapide de l'environnement⁶⁹. Avant, Madagascar était une île verte, mais à cause de la pauvreté, elle devient une île rouge.

En milieu rural, la population est fortement dépendante de l'agriculture pour assurer sa survie. L'impact de la dégradation de l'environnement engendre une diminution de la production agricole. Cet état de pauvreté encourage le défrichement de nouvelles zones forestières, occasionnant une destruction des ressources naturelles.

De telles situations rendent l'économie rurale vulnérable au ralentissement de l'économie globale.

La dégradation des ressources en eau, la diminution du stock halieutique, le braconnage intensif, le commerce illicite des espèces endémiques, l'exploitation irrationnelle des forêts, sont autant de problèmes affectant les populations les plus démunies, tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Ces dernières deviennent encore plus vulnérables vis-à-vis des catastrophes naturelles (cyclones, inondations, sécheresses, ...).

En milieu urbain, les couches les plus démunies sont les plus exposées aux maladies liées aux pollutions de l'air et de l'eau, telles que les maladies respiratoires et intestinales, le paludisme, ...

Cela implique une dégradation de la santé humaine ainsi qu'une baisse de la productivité limitant ainsi la croissance économique.

Donc, la dégradation de l'environnement causée par la pauvreté engendre des dégâts considérables dans la vie humaine et économique de l'Etat.

VII.- La corruption

La pauvreté est aussi l'une des grandes causes de la corruption, car chaque individu cherche le moyen pour améliorer sa vie. Cette situation est très remarquable dans les pays sous-développés tel que Madagascar où la corruption n'est pas un phénomène étranger. C'est rare qu'on trouve des gens qui ne corrompent pas les autres. Cette corruption se localise surtout dans les villes. C'est là que les gens font des échanges.

Les commerçants font n'importe quoi pour avoir le maximum de bénéfice dans leur travail. Certains employés de bureau, de leur côté, ne font pas bouger leurs doigts sans avoir une contrepartie.

On rencontre même certains employés qui n'hésitent pas à demander quelque chose en contrepartie du travail qu'on leur confie, sinon, ils ne le font pas. C'est vraiment le chantage qui règne dans certains établissements. Tout cela arrive car on ne sait pas où on va trouver les moyens pour compléter le faible salaire. Car vu la situation actuelle, on ne peut pas satisfaire les besoins ménagers avec le salaire mensuel sans recourir à d'autres moyens peu honnêtes.

VIII.- L'insécurité

L'insécurité à Madagascar est généralement due à la pauvreté. Cette insécurité s'explique par des vols de besoins nutritifs, par exemple, le cas de ces membres d'une famille qui ont attaqué le riz de la « vitrine de Madagascar ».

C'est une famille pauvre, car elle ne trouve pas de quoi manger. C'est un exemple tangible qui prouve que la population est vraiment en danger.

A Madagascar, cette insécurité ne se manifeste pas par des attentats comme à l'étranger. Mais c'est la manifestation des populations affamées. Mais tant que l'Etat est encore pauvre, il sera encore très difficile de mettre un terme à cette situation.

Le vol de bœufs dans la région du Sud n'est que des actions des pauvres. On ne trouve pas des riches qui participent à l'action. Seulement ils financent les voleurs. Et comme on est pauvre, on est facilement corrompu, car l'essentiel c'est de trouver de quoi pour survivre.

Dans la région du Nord-Est, particulièrement dans la région de SAVA (Sambava, Antalaha, Vohémar, Andapa), le vol de vanille, que ce soit vert ou noir, est très considérable. Et le pire, c'est que les voleurs ne prennent pas seulement ce qu'ils veulent, mais ils massacrent également le propriétaire. Massacrer quelqu'un dans le cambriolage est devenu une stratégie pour les voleurs. Même pour voler une poule, les malfaiteurs sont prêts à tuer le propriétaire au cas où il s'oppose. Donc, l'insécurité est devenue de plus en plus intense à Madagascar. Avant, ce n'était pas encore cela, car tout le monde trouvait encore des moyens pour survivre.

TROISIEME PARTIE

LA JUSTICE PLATONICIENNE COMME LEVIER DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE A MADAGASCAR

CHAPITRE I

QUELQUES MOTS SUR LA VIE DE PLATON

I.- Un aperçu historique

Né à Athènes en 428/427 avant Jésus-Christ, sa famille appartenait à la haute société athénienne. Son père Ariston se considérait comme descendant du roi. Sa mère était Perictioné. Elle était la sœur de Charmide et la cousine de Critias qui furent l'un et l'autre partisans de l'oligarchie. Platon a deux frères : Adimante et Glaucon, puis une sœur nommée Petoné, mère de Spéusippe. De cette origine dérive naturellement sa pensée politique.

L'enfance de Platon comme celle de ses deux frères plus âgés que lui, fut nourrie des vieilles traditions de sa cité natale et soumise à la discipline des hautes classes de son époque. Il avait reçu une éducation en gymnastique et en musique, ainsi qu'une éducation littéraire et artistique. On affirme qu'il avait fait de la poésie dans sa jeunesse. Il avait 20 ans au moment où il était influencé par l'enseignement de Socrate. On pense que Socrate enseignait à Platon la loi naturelle relative à la justice et à l'injustice :

« L'amour du prochain, le bonheur dans la vertu, la tempérance, sans lesquelles tout reste n'est rien ; la soumission du corps à l'âme du plaisir au devoir »⁷⁰.

Platon n'avait-il pas appris de lui que mieux vaut souffrir l'injustice que de la commettre ? Il avait déclaré que l'injustice n'est jamais utile, mais qu'elle est toujours nuisible. Dans cette disposition d'esprit, le maître de Platon s'oppose radicalement aux Sophistes. Ceux-ci se déclarent, en effet, savants en toutes choses, particulièrement dans l'art politique et dans l'art oratoire. Ils étaient très influents. Socrate voit en eux des gens très dangereux qui vivent dans l'immoralisme. Certains assurent que la justice et l'injustice ne s'excluent pas. D'autres opposent la justice selon la loi de la nature. Les Sophistes, tels que Socrate les a décrits dans ses dialogues, investissent les jeunes Athéniens au lieu de les rendre meilleurs comme ils le prétendent.

Ils prétendent enseigner quelque chose qu'ils ne maîtrisent pas du tout, par exemple, la justice sans savoir pourtant exactement ce qu'est l'action juste. Le maniement habile du discours pour persuader le plus vite possible, la défense de n'importe quoi, même de ce qui est contraire à la vérité et à la justice, sont l'essentiel de ce que les Sophistes entendent par enseignement de la vérité. Ils sont aussi accusés par Socrate d'être de véritables parasites au sein de la société. Ils se comportent comme des faux médecins qui, dans leur fonction, ne cherchent avant tout que leur intérêt personnel, sans se soucier de la santé des malades. Pour les Sophistes, tout est subordonné à l'argent et à la gloire. Leur enseignement est un moyen de s'enrichir.

Les Sophistes abusent des jeunes Athéniens. Telles sont les accusations qu'on trouve constamment dans la bouche de Socrate dans ses multiples entretiens avec ses concitoyens. Quel que soit leur âge ou leur ascendance sociale, il n'a pas cessé de dénoncer l'attitude des personnages politiques de son temps. Socrate n'accorde aucune pitié aux Sophistes et met tout en œuvre pour les démasquer.

⁷⁰ PLATON, *La République*, I - III, p. 395.

En 408, quand Platon commença à le fréquenter. Sa renommée était bien établie, même s'il ne donnait pas de cours dans une école, il avait cependant un groupe de fidèles qui aimaient ces entretiens. Platon fut un de ces jeunes gens.

Platon le considérait comme une nouveauté. Il demeura affectueusement attaché à Socrate jusqu'à sa mort. Et cette mort même a été loin de détendre les liens que la vie avait créés entre eux, les a rendus, au contraire, plus forts. C'est pourquoi, on affirme que la rencontre avec Socrate a renforcé sa formation politique et morale. A 23 – 24 ans, il avait vu la destruction de la flotte athénienne. Le Spartiate Lycandre entra en pleine voile dans le grand port d'Athènes. Il installa dans Athènes démantelé le régime oligarchique des Trente.

L'oncle de Platon Charmide et son cousin Critias faisaient partie du gouvernement avec d'autres amis. Ils invitaient Platon à participer au nouveau gouvernement, mais il s'abstint et demeura spectateur.

La condamnation de Socrate par 500 magistrats et les juges populaires devant le tribunal démocratique du gouvernement de son époque, à boire de la ciguë, a fait éloigner Platon de la vie politique athénienne.

Cet exemple tragique poussa Platon à ne plus renoncer à l'idéal qui gardait quant à la nécessité d'une réforme morale, indispensable au salut de l'homme et au redressement de la cité. Si Platon aspirait à faire de la politique par goût personnel et par tradition familiale, c'est de Socrate qu'il apprend qu'il ne suffit pas de le désirer, mais qu'il faut s'y préparer sérieusement. C'est grâce à l'enseignement de Socrate que Platon, au lieu de se lancer dans la politique des jolies paroles qui sont toutes naturelles à son âge, se réserve encore. Il s'applique de toutes ses forces à comprendre la politique.

II.- Formation de sa personnalité

Après la mort de Socrate en 399, ses amis consternés se retiraient à Mégare, la cité la plus proche. C'est à la suite de cette retraite que Platon

entreprend de voyager pour enrichir son esprit curieux en contact direct avec des savants et des philosophes de son époque. On peut affirmer aussi que Platon ne voulait plus rester à Athènes à la suite de la mort de son maître. Il a visité tour à tour l'Italie, Cyrène et l'Égypte. C'est de Mégare qu'il s'est rendu à Cyrène et en Égypte.

Le motif principal de son voyage à Cyrène était de voir un mathématicien, Théodore, qui y tenait une école. Le voyage en Égypte avait plus d'importance : la constitution des traditions antiques, les religions de ces pays, l'étude des sciences mathématiques pour la formation de l'esprit, dans la *République*, témoigne de l'importance qu'il attachait à l'étude des matières scientifiques. Il voyage aussi en Sicile, fait quelques expériences politiques malheureuses, puis revient à Athènes où il fonde l'Académie en 387.

Les événements dont Platon avait été le témoin dans son pays et les constatations qu'il avait pu faire autour de lui, l'avaient poussé à dire que l'oligarchie aussi bien que la démocratie, était un mauvais régime. En même temps, il ne cessait pas de méditer sur les solutions valables non seulement pour Athènes mais aussi pour toutes les autres cités. Finalement, il nous dit :

« Je comprends que tous les Etats actuels sont mal gouvernés car leur législation est à peu près incurable. Je fus alors irrésistiblement amené à lui par la vraie philosophie et à proclamer qu'à sa lumière seule, on peut reconnaître où est la justice dans la vie publique et dans la vie privée. Donc les mots ne seront pas pour les humains avant que la race des purs et authentiques philosophes n'arrive au pouvoir... »⁷¹.

⁷¹ PLATON, *La République*, VII, p. 324.

CHAPITRE II

RESTAURATION DE LA JUSTICE

I.- Définition de la justice

Avant de définir la justice selon Platon, il nous est indispensable de voir sa définition habituelle. Mais malheureusement, c'est très difficile de donner une définition habituelle.

La justice est le plus souvent employée dans des acceptions diverses. Elle signifie approximativement l'égalité en droit des citoyens. Les lois ne favorisent ni ne défavorisent aucun individu ou groupe ou classe.

« Elle signifie l'impartialité des tribunaux et enfin une répartition des avantages »⁷².

Mais Platon donne un mot dans le livre II de la *République*. Il se montre convaincu que les hommes sont naturellement appelés à vivre ensemble pour remplir les fonctions vitales telles que la nutrition, la conservation et la reproduction. Dans cette union naît la répartition des tâches ou encore la division du travail que chacun reste à sa place et remplit la fonction pour laquelle il est né.

⁷² JOHN RAWLS, *Théorie de la justice*, p. 116.

« C'est bien ces principes qui fondent les autres vertus, qui maintiennent le gouvernement à son poste, les soldats à leur fonction, les cordonniers à leur place »⁷³.

Que chacune des classes fasse le métier qui lui est propre pour toute la communauté.

« Par exemple, que le laboureur fournisse à lui seul les vivres pour quatre et mette quatre fois plus de temps et de peine à préparer le blé pour en faire part aux autres »⁷⁴.

Il faut que l'un soit laboureur, l'autre maçon, un autre tisserand, etc. La multiplicité des besoins assemble dans la même résidence plusieurs hommes qui s'associent pour s'entraider. C'est à cette société que nous avons donné le nom d'Etat. Platon ajoute aussi qu'il n'y a pas d'homme double ni multiple attendu que chacun ne fait qu'une seule chose :

« Voilà pourquoi, c'est une chose particulière à notre Etat que le cordonnier y est le cordonnier et non pilote en même temps que cordonnier laboureur, l'homme de guerre non en même temps le commerçant et l'homme de guerre »⁷⁵.

D'après Platon donc, la justice est réalisée dans la cité lorsque chaque groupe accomplit son travail et chacun selon ses aptitudes propres. On a affirmé presque par là que la justice est le principe fondamental de la politique de Platon.

On peut la définir aussi comme la force de cohésion de la société. C'est-à-dire qu'elle est un principe d'ordre social. Elle est un état d'équilibre social. On doit confondre l'idée de justice et l'idée d'ordre chez Platon.

Il considère que c'est l'harmonie, l'ordre, la mesure, comme le souverain bien, que l'individu doit chercher avant toute chose. Il a toujours travaillé pour l'organisation de la société. C'est pourquoi il ne cessait d'exhorter ses concitoyens de ne pas faire d'excès dans le domaine de la vie, à savoir les soins du corps, l'acquisition des richesses et des honneurs⁷⁶.

⁷³ PLATON, *La République*, I - III, p. XXXVIII.

⁷⁴ PLATON, *La République*, I - III, p. XXIII.

⁷⁵ *Ibidem*.

⁷⁶ PLATON, *La République*, IX, 590c – 591d-e.

Autrement dit, l'homme, s'il veut vivre effectivement heureux doit s'inspirer de l'ordre et de l'harmonie. C'est grâce à cela que la cohabitation des différentes classes, des différents individus devient possible.

Cela veut dire que la justice veut l'ordre. Chaque partie de la société accomplit sa tâche au profit de tous, conformément à l'ordre et à la justice.

La société de Platon se base sur l'amour des uns envers les autres. Les éléments inférieurs et les éléments supérieurs doivent être en parfaite concordance. L'entente est le nœud principal qui garantit la meilleure organisation sociale. Cela nous autorise encore une fois à affirmer que la morale et la politique demeurent solidement liées dans la politique platonicienne. Et dans cette société, la justice est affaire d'homme non pas d'égalité, mais de convenance des parties entre elles.

Si l'égalité est le fondement de l'Etat démocratique c'est plutôt l'inégalité qui est le fondement de l'Etat platonicien. Il organise l'Etat de telle façon que chacun accomplisse sa tâche en vue du bien de tout le monde. Dès lors, la justice se confond avec le devoir envers l'Etat. Ainsi gouverner convenablement la cité c'est organiser les différents éléments qui la composent. C'est assurer la concorde entre les différentes parties de la cité. C'est les exhorter à travailler avec conscience pour le bien commun.

Pour Platon, la justice se confond aussi avec la compétence. La hiérarchisation des classes et la fonction qui leur correspond dans la cité ne sont pas arbitraires, mais sont l'expression de la vérité naturelle, d'après laquelle chaque classe de la société s'acquitte de la fonction qui lui est propre.

La sélection n'a pas pour but, chez Platon, d'éliminer les inaptes, mais plus exactement, de les connaître à leur juste valeur pour qu'ils aient leur place dans la cité.

Les rôles de chaque classe sont fixes et précis et ne sont pas interchangeables. Il y a de l'injustice lorsqu'il y a empiètement de fonctions.

Pourtant, d'après les Sophistes, la justice est une invention des hommes faibles qui ne peuvent pas trouver de plaisir dans la vie, ils

persuadent les forts d'agir comme eux, en disant que la maîtrise du choix est une victoire de l'homme sur lui-même, face aux passions de la vie. Elle est une convention toujours désirée par les faibles et acceptée finalement par les forts minoritaires. Elle est une fiction, des mensonges, une chose qui n'est pas réelle, puisqu'elle n'existe pas dans la nature. C'est une évolution de l'ordre naturel selon lequel la loi sert de principe directif, c'est-à-dire que le plus fort emporte sur le plus faible.

Or, selon l'ordre de la loi, il y a égalité conventionnelle entre les êtres qui ne sont nullement égaux les uns les autres. Il s'oppose à toute égalité de droit des citoyens. La politique ou l'Etat, doit être détourné au profit de celui qui a la chance de l'assurer.

Cela leur paraît juste, car la charité bien ordonnée du temps commence par soi-même. La vraie morale selon cette perspective est celle qui n'est pas de convention, mais celle qui est dans la nature. C'est le développement libre et énergique de la volonté de puissance.

Donc pour mener une vie heureuse, il faut laisser cette façon. Comment un homme serait-il heureux s'il était asservi par la loi, par la morale sociale sur toutes ses formes ?

L'idée de Platon et celle des Sophistes ne s'oppose pas au sens qu'ils rejettent dans la politique l'égalitarisme, mais Platon, philosophe respectant la morale, requiert énergiquement toute une organisation sociale basée sur les principes de Protagoras selon lequel : « L'homme est la mesure de toute chose ». C'est-à-dire, sur le principe de la loi du plus fort, une telle maxime est dangereuse pour l'Etat, car elle conduit nécessairement à la violence et à la guerre civile.

Ses partisans emploient le mot juste pour désigner ce qui est dans l'intérêt du plus fort. Cette attitude est immorale aux yeux de Platon. Ce qui distingue Platon des Sophistes, c'est que le véritable homme politique doit être désintéressé. Son pouvoir politique n'est pas automatiquement synonyme d'avantage matériel mais plutôt d'un devoir rempli, d'une obligation morale pour le bien-être de l'Etat. Pour répondre à l'attaque des

Sophistes, Platon dit que le désir et les passions sont des maladies, des instabilités.

I.- Restauration de la justice platonicienne

Pour que la cité ou l'Etat trouve le chemin du développement, il faut que la justice soit bien restaurée au niveau de tous les secteurs.

1.- Au niveau du gouvernant

Comment restaurer la justice au niveau du gouvernant ? Nous devons choisir pour chef, par exemple, un chef d'Etat, le plus âgé et le meilleur parmi ceux qui auront subi le plus longtemps, les épreuves de dressage les plus difficiles et se seront montrés le plus constamment prudents, dévoués de cœur et d'action à la cité. Les opinions droites et les bons sentiments que cette éducation première leur confère, ne sont pas encore des racines scientifiques. Ce sont des vertus de caractère et d'habitude que l'oubli, la crainte et la séduction peuvent encore ébranler. Soumettons-les à ces dangers contraires, étudions-les aux prises, non seulement avec le temps et l'oubli, avec les souffrances, les combats, mais aussi avec les plaisirs. A ceux qui sortiront de cette diversité d'épreuves, nous leur donnerons l'autorité, le pouvoir et nous l'appellerons chef d'Etat⁷⁷.

Une vie sans examen ne mérite pas d'être vécue⁷⁸. Tout cela est nécessaire, car gouverner un pays n'est pas une tâche facile à faire. Cela exige de la sagesse, du courage, de la part du chef, c'est-à-dire que cette sagesse ou bon conseil, a pour objectif de conserver la cité. Et une fois que le chef est là à sa place, il doit accomplir son travail comme il faut. Il est un gouvernant, mais non pas un maître ou un tyran. Il sait ce qu'il doit faire pour faire vivre la cité dans le bonheur. A des hommes ainsi bien formés, bien sélectionnés, avons-nous besoin de donner des règles détaillées pour le bien de la cité ? Non. C'est l'âme qui, bien dressée, doit à son tour façonner

⁷⁷ PLATON, *La République*, I - III, p. XXIII.

⁷⁸ Christian DESCHAMPS, *Quarante ans de philosophie en France*, p. 17.

son mode de gouvernement. Elle trouvera d'elle-même le régime qu'il faut pour assurer le bonheur de la cité⁷⁹.

Il faut donc leur enlever toute tentation de transformer leur service en puissance et en jouissance. Ils n'accepteront d'en tirer quelque profit personnel. Dans cette situation, le gouvernement qui existe ne profite qu'aux gouvernés. Il est non pas une exploitation, mais un service. La cité est faite pour les gouvernants et les gouvernants sont faits pour la cité. Le but est qu'elle soit heureuse et non pas ses gouvernants. Ou plutôt, c'est en contribuant chacun dans sa mesure et par sa fonction propre au bien de la cité qu'ils trouveront leur part naturelle de bonheur. D'ailleurs, ces exigences au niveau des gouvernants ne sont que la fleur suprême de l'esprit de mesure qui doit régner dans toute la cité.

Aux artisans, il faut un peu d'argent si nous voulons qu'ils puissent apprendre et pratiquer leur métier, pas trop si nous ne voulons pas qu'ils le gâchent. Mais aux gouvernants il leur faut de la sagesse, du courage pour qu'ils puissent gouverner dans l'intérêt des citoyens de l'Etat. Avec cette sagesse et ce courage, ils trouveront toujours des solutions aux différents problèmes et trouveront toujours en eux-mêmes des solutions dans l'union absolue de ses membres.

Une cité aussi grande qu'elle peut l'être sans cesser d'être une, voilà ce qui doit être l'idéal pour le gouvernant. Cette unité de l'ensemble sera maintenue si chaque membre demeure à sa place et remplit exactement sa fonction.

Mais c'est à l'éducation de faire naître et subsister cet esprit d'unité. Que cette éducation soit la grande loi, la seule loi intangible de la cité.

Donc, pour que la justice soit dans les gouvernants, il faut qu'ils restent à leur place en tant que gouvernants, mais non pas agriculteurs ou cordonniers et remplissent la tâche qui leur est propre.

C'est pourquoi il est évident qu'une même chose ne peut ni produire ni subir des efforts opposés dans le même temps et le même rapport⁸⁰.

⁷⁹ PLATON, *La République*, I - III, p. XXXII.

Que le chef de l'Etat reste fidèle à sa place et accomplisse exactement son travail.

Que le chef du gouvernement reste à sa place et choisisse les ministres suivant la capacité correspondante à leur poste.

Que les ministres accomplissent convenablement leur tâche sans penser au profit personnel, mais au profit des citoyens. Et que tous ceux qui tiennent la fonction du gouvernant accomplissent leur tâche de cette façon.

Le gouvernant ne procure que ce qui est bien pour les gouvernés. La fonction des gouvernants est donc de gouverner et leur principe est normalement la justice.

2.- Restaurer la justice au niveau de l'administration des affaires de l'Etat

Comme nous avons vu, la justice règne quand chaque classe accomplit son travail au profit de toute la cité. Et pour que la justice soit restaurée dans la gestion des affaires de l'Etat, il faut que les administrateurs, tout comme les gouvernants, passent par des épreuves. Il faut éliminer de ces administrateurs les désirs matériels, l'argent, la fortune, car toutes ces choses sont des maladies. Il faut qu'ils soient désintéressés. Qu'ils n'aient qu'une seule chose en tête, un seul objectif, c'est l'avenir de la nation, le bien commun. Donc il leur faut la communauté, la collaboration, en vue d'un seul objectif, le bonheur de la cité.

Il faut cette justice pour assurer un environnement favorable au développement rapide et durable, pour anéantir la pauvreté à Madagascar. Cette justice permet aux administrateurs d'assurer avec efficacité et dans la transparence, leur rôle de facilitateur et d'animateur de l'économie dans le secteur privé, de créer les richesses et l'emploi quant à la société civile, d'assurer l'intermédiaire entre les citoyens et l'Etat.

⁸⁰ PLATON, *La République*, I - III, p. XXXVIII.

Le fait que les administrateurs possèdent la sagesse et la fidélité, assurent une bonne gouvernance et assurent la transparence sans la corruption au niveau de la gestion des affaires de l'Etat.

Ils doivent penser à l'avenir de la cité, en accomplissant leur travail et surtout au bonheur des citoyens. Comment est-il possible qu'un père ou une mère puissent penser une seule seconde à gâcher, à détruire la vie, l'avenir de leurs enfants ?

Les parents ne peuvent pas penser à causer des malheurs à leurs enfants. « Car la pensée sérieuse s'occupe des choses sérieuses »⁸¹.

C'est comme cela aussi pour les administrateurs. Tant qu'ils travaillent pour le pays, ils ne doivent pas causer des malheurs aux citoyens, car l'Etat est formé des citoyens. Donc, si on veut bien réduire la pauvreté, il faut bien que les administrateurs restent bien à leur poste, fidèles à leur place et accomplissent leur travail exactement. Ils doivent accomplir leur tâche dans la fidélité, pour le bien de tous, mais non pas pour le bien de quelques individus ou pour le bien du chef seulement.

3.- Restaurer la justice au niveau de la magistrature

Lutter contre la pauvreté n'est pas seulement le travail du chef de l'Etat. C'est une affaire de tous. Et la restauration de la justice dans la magistrature contribue fortement à la lutte contre cette pauvreté. Mais comment le faire ?

Comme les administrateurs, les juges ou les magistrats doivent aussi avoir en eux la sagesse et l'amour au niveau de leur travail. C'est avec cela qu'ils peuvent accomplir leur tâche convenablement. Accomplir la tâche n'est pas seulement le fait d'être présent chaque jour au travail, mais aussi et surtout le fait de veiller jour et nuit sur le bonheur de la cité. Car le travail des magistrats n'est pas pour avantager les dirigeants et sanctionner les citoyens, mais de fournir l'avantage à chacun.

⁸¹ André GLUCKSMANN, *Les maîtres penseurs*, p. 71.

Il faut de la justice pour pouvoir restaurer un Etat de droit. Il faut cette justice platonicienne pour que les magistrats puissent mettre en place une justice saine, équitable et respectueuse des droits de l'homme et sécurisante pour les investissements. Il faut dans cette justice que les magistrats et les citoyens soient égaux quant à l'application des lois, et toutes les formes d'impunité à quelque niveau que ce soit, éliminées. Il faut de la justice pour que les magistrats tiennent toujours leur rôle, et pour faire respecter et appliquer d'une manière effective les lois et règlements en vigueur.

Quand cette justice règne dans la magistrature, il est facile de restaurer un environnement où la sécurité des personnes, de leurs biens et de leurs activités de production à l'intérieur du pays sera assurée, un environnement propice à la promotion du développement économique, social, politique et culturel, rapide et durable.

La restauration de la justice au niveau de la justice permet de circonscrire ou d'empêcher préventivement la corruption dans le secteur de la justice, tout en réprimant sévèrement les faits avérés de corruption.

Elle assure aussi la transparence des décisions judiciaires et l'unification de la jurisprudence. Elle assure également le respect des règles de développement et professionnelles des magistrats. Et à quoi servent les magistrats s'ils ne respectent pas les règles déontologiques et professionnelles ? Rester dans son poste et accomplir son travail, c'est respecter les règlements, c'est veiller à l'intérêt de la cité. C'est là que la justice demeure. C'est après cela qu'on peut lutter facilement contre la pauvreté.

Il faut bien restaurer la « justice » au niveau du système judiciaire pour pouvoir renforcer le système et améliorer le fonctionnement de ces services, comme l'accélération du traitement des données, car à cause de l'injustice dans ce cadre, il y a un manque de contrôle de l'activité des juridictions par l'examen des pièces périodiques qui sont établies par les juridictions.

A cause de l'injustice, des prisonniers sont enfermés pendant plusieurs années sans être jugés devant le tribunal. Il faut donc effectuer des réformes législatives pour raccourcir la durée de la détention préventive et accélérer le cours des procès civils.

Mais tout cela ne se réalise pas sans la justice. C'est-à-dire que les responsables prennent en charge sérieusement leur travail. Il faut bien restaurer aussi la justice dans le renforcement des dispositifs anti-corruption au niveau du système judiciaire.

Dans ce cadre, il faut assurer la transparence des décisions judiciaires et l'unification de la jurisprudence par le biais de la population, de tous les arrêts rendus par la cour suprême et les cours d'appel, les commentaires faits par les juges, les enseignants. Les médias contribuent à améliorer cette transparence et la cohérence de la jurisprudence. Et tout cela exige la justice au niveau de chacun. Il faut aussi de la justice pour pouvoir pénaliser tout auteur d'infraction de corruption sans discrimination et de façon visible.

Il faut ensuite restaurer la justice au niveau du système judiciaire pour pouvoir harmoniser la détention carcérale, car dans certains centres de détention, les prisonniers sont traités de façon inhumaine. On exploite les prisonniers pour s'enrichir.

Certains gardes autorisent les prisonniers à sortir pour voler et après ils se partagent l'argent. Certains centres obligent les prisonniers à travailler à l'extérieur pour en tirer de l'argent. C'est-à-dire, ils louent les prisonniers. Et le pire, c'est que dans certains centres, on ne donne pas à manger aux prisonniers. Pourtant les gardes, les responsables accaparent tout le budget réservé à l'alimentation même les budgets réservés aux différentes infrastructures.

C'est pourquoi, il y a un fort taux de mortalités des prisonniers. Et les gardes remplissent leur poche avec le budget. Et cela n'est pas juste. Ces gardes sont là pour garder les prisonniers pour qu'ils ne puissent pas s'évader. Ils sont aussi là pour assurer la survie de ces détenus. Ils n'ont pas le droit de traiter les détenus de façon inhumaine. C'est pourquoi donc il faut restaurer la justice au niveau de ce département pour qu'il puisse accomplir

sa tâche comme il faut, c'est-à-dire, traiter les prisonniers de façon humaine, car ils sont des humains comme tout le monde. Il faut que ces détenus soient nourris, soignés, logés comme il faut, car c'est leur droit. Et c'est cela la tâche des responsables de ces détenus.

4.- Restaurer la justice au niveau des gardiens de l'Etat (sécurité publique)

Les forces armées sont faites pour assurer la sécurité publique. Mais il y a des conditions qui doivent être respectées pour accomplir ce travail.

Comme tous les différents postes, ceux de la sécurité publique doivent être aussi des courageux et des sages.

« Le courage, l'opinion droite et disciplinée sur ce qu'on doit craindre ou ne pas craindre, appartient aux guerriers »⁸².

Avoir du courage, n'est pas pour faire la guerre aux concitoyens, ni pour protéger ceux qui sont au pouvoir, ni terroriser les citoyens, mais c'est de garder, de protéger la sécurité de la cité. La justice ne consiste pas à faire du mal à des innocents, mais à corriger les malfaiteurs pour qu'ils changent, pour qu'ils se convertissent en hommes bons.

« On ne fait pas du mal à des amis qui sont bons et on sanctionne les ennemis qui sont méchants »⁸³.

Cela veut dire qu'il est injuste de faire du mal à des innocents et surtout à ses ennemis qui ne sont pas méchants. Car la plupart du temps, quand il s'agit d'un adversaire, on n'a pas pitié pour lui. On veut toujours le terroriser même s'il ne fait pas du mal à soi. On ne supporte pas de le voir vivre dans sa vie tranquillement. Pourtant, il ne fait que son travail. Cela n'est pas juste, ce n'est pas cela ce que Platon veut dire par la justice. Ce n'est pas une force pour ceux qui sont au pouvoir mais une force pour garder l'unité, la souveraineté et la sécurité de la cité.

⁸² PLATON, *La République*, I - III, p. XXXVII.

⁸³ PLATON, *La République*, I - III, 339a-.

La gendarmerie a pour objet d'assurer la sécurité des personnes, de leurs biens et de leurs activités de production tant en milieu rural qu'en milieu urbain, et cela exige du courage, de la foi, c'est-à-dire de la justice. Qu'elle fasse cela dans l'intérêt de ces citoyens.

Par exemple, c'est par la justice qu'ils peuvent assurer la sécurité dans différents cas de vols, les vols de zébus dans le Sud de Madagascar, les vols de cultures notamment pour la vanille dans la région S.A.V.A., vols des ressources minières et halieutiques.

Les policiers font exactement leur travail pour assurer la sécurité de la population notamment dans les milieux urbains. Assurer l'ordre, mais cela ne s'accomplit pas sans la justice, c'est-à-dire chacun accomplit la tâche qui lui propre et chacun reste fidèle à son poste.

Et le département de la défense nationale, il doit accomplir sa tâche de défendre la paix dans la nation. Donc, quelle que soit la politique mise en œuvre au niveau des deux départements ministériels, à savoir la sécurité publique et la défense nationale : c'est très difficile d'espérer un résultat positif au niveau de la sécurité publique si on n'accomplit pas ce travail dans la justice. Il faut que chacun reste fidèle à son poste et que chacun accomplisse la tâche qui lui est propre, en vue de la sécurité publique, mais non pas pour la sécurité des forts ou de ceux qui sont au pouvoir. Et tout cela ne s'effectue qu'avec la justice que Platon souligne bien dans sa politique.

5.- Restaurer la justice au niveau de la démocratie

La démocratie exige la participation active des citoyens aux affaires publiques par leur choix libre des gouvernants. Dans la justice, chacun est conscient qu'il a des responsabilités envers l'Etat et pour cela, il faut accomplir correctement son devoir. On ne peut pas mener le bon déroulement des élections libres et justes dans la transparence sans assurer la participation des citoyens dans un cadre de dialogue et sans favoriser la pluralité d'informations.

Sans cette justice, il n'y a pas de libertés publiques, notamment d'opinion, d'expression et de réunion. C'est pourquoi, il y a des emprisonnements partout, fermeture de stations radio. Car sans cette justice la démocratie est une démocratie des gouvernants et des forts. C'est-à-dire, tous ceux qui ne sont pas au pouvoir, tous ceux qui sont dans l'opposition n'auront pas la liberté d'opinion, la liberté d'expression. C'est aux dirigeants de décider pour les opposants ou pour les citoyens, mais la démocratie est une formalité.

Donc, quelle que soit la politique mise en œuvre pour restaurer cette démocratie sans la justice, il n'y aura pas de résultats pour le respect de la démocratie tels que les citoyens informés de leurs droits et de leurs devoirs, des listes électorales fiables et des candidats traités de façon égalitaire.

6.- Restaurer la justice au niveau de l'éducation

Comme l'éducation constitue un des moteurs de développement, il faut bien restaurer la justice dans ce domaine. C'est avec cette justice que les systèmes éducatifs peuvent être atteints.

On peut, à la rigueur, tailler la vigne avec un couteau, mais tailler la vigne est proprement l'œuvre d'une serpette. Ainsi, voir est l'œuvre des yeux, entendre celle des oreilles et penser, délibérer, vivre, l'œuvre propre de l'âme. Si l'âme est privée de sa vertu, vivra-t-elle bien ? Assurément non. Or, la vertu propre de l'âme, c'est la justice.

« Donc l'âme injuste vivra mal et malheureuse ; l'âme juste vivra bien et heureuse »⁸⁴.

Cela veut dire que l'enseignement n'est pas un travail facile. Il faut des spécialistes pour l'effectuer. Plus précisément, il faut que les enseignants soient des pédagogues. Car seuls les pédagogues ont les clés efficaces pour débloquer les difficultés des élèves, pour comprendre, cas par cas la situation des élèves.

Rapport-gratuit.com



⁸⁴ PLATON, *La République*, I- III, p. XVIII. LE NUMÉRO 1 DU MÉMOIRES

Et là où les enseignants restent fidèles à leur poste en tant qu'enseignants pédagogues et effectuent exactement la tâche qui leur est propre, la justice règne et l'enseignement sera au profit de toute la cité. Car ce qui est juste, c'est que le vrai enseignant enseigne pour l'intérêt de ses élèves sans exception, mais non pas pour quelques têtes.

L'enseignant n'est pas là pour forcer les élèves à obéir à ses ordres, mais il est là pour leur enseigner. Il est là pour éduquer et former les élèves pour devenir de bons citoyens. Il a le devoir de faire en sorte que toute la classe comprenne ce qu'il enseigne, sans lui enseigner ce qu'il ne doit pas enseigner. On enseigne dans une classe les programmes scolaires qui sont seulement prévus pour eux. Car l'enseignement est un travail de longue haleine et difficile. Pour cela, il faut bien de vrais enseignants.

On punit les élèves pour leur faute mais non pas parce qu'on les déteste ou les hait.

Quels que soient donc les programmes scolaires mis en œuvre pour promouvoir l'éducation à Madagascar, ils seront un échec sans la justice. C'est cette justice qui fait en sorte que les enseignants sont fidèles à leur poste et fait que tous les élèves sont avantagés par l'enseignement. Cette justice doit être restaurée au niveau du ministère de l'éducation de base et même au niveau de chaque responsable de l'éducation nationale. C'est après cela qu'on peut espérer un résultat positif au niveau de l'éducation à Madagascar.

7.- Restaurer la justice au sein du département sanitaire

La santé est la force de la population. C'est le bien-être de la population et un facteur servant à augmenter la productivité des travailleurs. Pourtant il faut que chaque service médical accomplisse son travail exactement comme il faut, car il est là pour cela. Il leur faut donc de la justice.

Aucune technique ne cherche son bien propre : elle l'a en elle-même, tant qu'elle est saine et parfaite.

« Le seul bien qui manque et qu'elle cherche par destination, c'est le bien du sujet auquel elle s'applique »⁸⁵.

Le médecin ne cherche donc pas son avantage personnel, mais seulement celui des malades. Les médecins ne sont pas là pour assister à la mort des malades, mais au contraire, pour les soigner et les guérir. Ils ne sont pas non plus là pour s'enrichir, pour gagner de l'argent venant des pauvres malades. Ce département exige donc beaucoup de courage, de sagesse et de justice de la part des responsables, car il est comme l'avons dit, la force et le bien-être de la population. Donc, le manque ou l'absence de cette justice dans ce département, c'est la faiblesse des citoyens, la pauvreté effrayante de la cité. Il faut donc cette justice pour pouvoir atteindre les programmes, les objectifs menés par le gouvernement. Cette justice doit être vivante dans ce département de la santé publique.

Qu'elle soit restaurée que ce soit au niveau du ministère, que ce soit au niveau des médecins et que ce soit au niveau de tous les responsables au niveau de la santé publique. Le cas de l'absentéisme de certains médecins dans certains centres médicaux n'est pas acceptable. Certains responsables dans des centres médicaux aussi ne traitent pas leurs malades comme il faut : ils insultent même leurs patients. Cela est tout à fait contraire aux règlements au niveau de ce département. Ils doivent respecter les règlements qui sont propres à eux. Ce n'est pas de cette manière que les médecins doivent se comporter. Ils doivent respecter les malades, car c'est pour cela qu'ils sont faits. Ils doivent accomplir exactement leur travail de soigneur, car c'est pour cela qu'ils ont fait serment.

Et si tout cela est réalisé, si la justice est bien vivante dans ce département, la pauvreté sera réduite à un niveau remarquable.

⁸⁵ PLATON, *La République*, I - III, p. XVII.

8.- Restaurer la justice dans la lutte contre la corruption

Les objectifs fixés pour assurer une bonne gouvernance et réussir la lutte contre la pauvreté nécessitent la restauration de la justice dans tous les organismes. Ainsi, la corruption est l'une des plus importantes causes de la pauvreté dans les pays sous-développés notamment à Madagascar. Il faut donc lutter contre cette corruption, mais comment ?

La meilleure stratégie, c'est de restaurer la justice au niveau de chaque organisme de lutte contre la corruption. Il faut que la justice soit restaurée dans le conseil supérieur contre la corruption, car dans le cadre de son engagement à lutter contre la corruption, le gouvernement a créé cette institution placée sous l'autorité du Président de la République, par décret n° 2002-1128 du 30 septembre 2002⁸⁶.

Il faut que la justice soit bien vivante dans cette institution pour que les membres puissent accomplir exactement leur tâche. Car si la corruption ne cesse de continuer dans la grande île, il n'y aura pas de développement. Il faut bien que les membres, restent à leur poste en tant que conseil supérieur contre la corruption et effectuent exactement la tâche qui leur est propre. Ce n'est pas un travail facile, il faut bien de la volonté, du courage de chaque membre pour pouvoir résister aux différentes tentations. C'est pourquoi, il faut de la justice pour pouvoir lutter contre cette corruption. Cette tâche exige des membres de ce conseil du courage, qu'ils soient désintéressés. Si les membres sont faciles à séduire, ils ne résisteront pas aux différentes pressions qui s'y trouvent, donc ce sera encore pire.

Il faut donc que les membres soient testés par différentes épreuves, et ceux qui résistent seulement devraient normalement effectuer ce travail. Si ces membres sont efficaces, ce sera facile pour eux d'accomplir leur tâche. Avec la justice qui est en eux, ce sera facile d'accomplir tous les programmes mis en œuvre pour lutter contre la corruption.

⁸⁶ Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (D.S.R.P.), p. 59.

Il faut de la justice dans ce conseil pour pouvoir assurer la transparence dans l'exercice des fonctions publiques comme la déclaration périodique de patrimoine pour les ministres, pour les fonctionnaires occupant des postes de haute responsabilité de niveau égal ou supérieur à celui de directeur de ministère et pour les magistrats. En effet, la corruption est très remarquable dans ces postes.

Il faut bien préparer les organismes chargés de surveiller le fonctionnement de cette institution. Il faut que cela soit un organisme incorruptible, juste, qui doit effectuer ce travail, car tant que la corruption existe dans cette institution, elle ne cessera pas de corrompre les organismes chargés de la surveiller. Donc, il faut que cet organisme soit juste, incorruptible pour pouvoir éliminer la corruption dans ces secteurs, car si ces organismes chargés de lutter contre la corruption sont corrompus, la situation sera de plus en plus critique.

Lutter contre la corruption, ce n'est pas un travail à part, mais c'est un travail primordial à Madagascar. C'est la cause fondamentale de la pauvreté. Et lutter contre cette corruption, c'est un travail qui exige de la participation de tous mais non seulement le travail des gouvernants ou du conseil supérieur contre la corruption.

On doit supprimer cette corruption au sein de toute institution. Lutter contre la corruption au niveau de l'éducation, au niveau de la santé publique, etc., mais pas seulement au niveau des ministères ou des hauts responsables. C'est après que chaque institution est non corrompue que la justice règne dans le pays, donc c'est le bonheur et le développement.

« La justice, si elle existe pour l'individu, existe aussi pour le groupe social entier »⁸⁷.

Cela signifie qu'il faut d'abord restaurer la justice dans chaque individu et chaque institution pour trouver la justice au sein de la nation. Il faut donc éliminer la corruption dès sa base pour pouvoir obtenir un pays pur et incorruptible.

⁸⁷ PLATON, *Œuvres complètes*, p. 913.

La lutte contre la corruption n'est pas une tâche facile, il faut le courage, la volonté de tous et la justice pour pouvoir lutter contre elle, car si on n'arrive pas à la combattre, il n'y aura pas de développement possible dans cette nation.

9.- Restaurer la justice au niveau du contrôle budgétaire⁸⁸

Le gouvernement a mis en œuvre différents programmes de contrôle budgétaire telles que l'élaboration de manuels de procédures et d'exécution, l'installation de systèmes d'informations et de mesure des performances, la préparation d'un programme de formation et la budgétisation des organes et institutions de contrôle. Mais pour pouvoir accomplir ce programme, il faut que la justice soit vivante dans chaque organe de contrôle.

Il faut de la justice dans l'inspection générale de l'Etat (I.G.E.), c'est-à-dire que les inspecteurs d'Etat assurent leur responsabilité sans donner des avantages à l'une ou à l'autre partie, mais fassent à chacune des parties des inspections saines et justes. Qu'ils soient fidèles à leur tâche.

Que la justice soit restaurée dans le contrôle des dépenses engagées (C.D.E.), c'est-à-dire que les contrôleurs accomplissent exactement leur tâche de contrôle. De même pour la commission centrale des marchés (C.C.M.) : que les responsables fassent exactement leur travail, dans l'intérêt de la nation, mais non pas dans leur intérêt.

Et c'est pareil pour tous les organes de contrôle. Que chaque organe de contrôle assure sa responsabilité dans l'intérêt national, mais non pas dans son intérêt. Si la justice règne dans ces organes, la transparence règne dans la gestion budgétaire de l'Etat.

⁸⁸ Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (D.S.R.P.), pp. 65 - 66.

10.- Restauration de la justice au niveau des gouvernés

Les citoyens ne sont pas là pour attendre les actions, ils ne sont pas non plus là pour subir les ordres des gouvernants, mais ils sont là pour accomplir aussi la tâche qui leur est propre. Ils ont, eux aussi, de lourdes responsabilités envers la cité.

*Quant aux travailleurs, ils sont là pour travailler. Et travailler n'est pas faire semblant, mais il faut y mettre toute l'attention, toute la concentration pour que cela donne des rendements satisfaisants. Travailler c'est pour pouvoir nourrir la famille et même la cité. Si tous les travailleurs font leur travail convenablement, ce sera difficile de penser que la famine puisse nuire à la population malgache. Mais le problème, c'est que certains ouvriers travaillent pour pouvoir voler les produits des autres. Et cela n'est pas juste.

* Les chefs de ménages sont là pour accomplir leur travail. Ils sont là tout d'abord pour nourrir leurs enfants, ensuite les scolariser et surtout veiller sur eux jusqu'à la fin de leur vie, car les parents sont toujours des parents et les enfants sont toujours des enfants pour les parents. Et les parents doivent accomplir cette tâche dans l'intérêt de leurs enfants, dans l'intérêt de la nation, c'est-à-dire pour que ces enfants-là soient de bons citoyens. Mais on ne devrait pas imposer des lois aux enfants en tant que parents sans veiller sur l'intérêt de ces enfants.

* La population tout entière a pour travail de protéger, de sauvegarder les infrastructures, par exemple, les routes, les bâtiments scolaires, les hôpitaux. Car les gouvernants ont fait tout cela pour le bien des citoyens.

Cela est dit, parce que dans certains cas, les citoyens ne font pas attention à ces infrastructures. Les élèves détruisent les tables-bancs dans leur classe. Dans certaines régions, les populations abîment leur route qui est la valeur la précieuse pour un pays. Tout cela n'est pas juste. Il faut que chacun assume sa responsabilité.

* Sur le plan éducatif, il faut que les élèves fassent bien leurs études. La tricherie et la fraude empoisonnent ceux qui les font. En tant qu'étudiant, il faut faire de l'étude comme il faut, car c'est là qu'il doit se trouver. C'est avec l'étude que peut espérer la cité. Si on fait les études, on ne doit pas mettre en tête en premier lieu l'argent ou la fortune. Autrement dit, si on fait des études, ce n'est pas pour s'enrichir d'abord, mais pour pouvoir acquérir des connaissances, pour être un bon citoyen. Si on est un bon citoyen, ce serait difficile de ne pas espérer une vie heureuse. C'est cela la justice au niveau des étudiants, faire leurs études comme il faut, dans le but d'être de bons citoyens qui seront l'avenir de la nation. Si tous les étudiants ne pensent pas qu'à leur intérêt personnel, ce sera impossible de mener la nation sur le chemin du développement.

Ainsi, si tout cela est bien restauré dans chaque département des gouvernants et dans chaque classe des gouvernés, la pauvreté sera chassée de notre terre. Que chaque département des gouvernants reste fidèle à son poste, accomplisse exactement sa tâche dans l'intérêt de la nation. Que chaque classe des gouvernés soit fidèle à son poste et effectue comme il faut sa tâche dans l'intérêt commun. La cité possède assurément les quatre vertus fondamentales que Platon assemble très intentionnellement : sagesse, courage, tempérance et justice⁸⁹.

La sagesse ou bon conseil qui a pour but de conserver la nation, réside naturellement dans les gouvernants. Ils sont donc normalement des sages.

Le courage, opinion droite et disciplinée sur ce qu'on doit craindre ou ne pas craindre réside dans les gardiens de l'Etat et dans les autres départements. Le courage les guide à faire la tâche qui leur est propre dans l'intérêt de tous.

La tempérance et l'harmonie résident chez les gouvernants et les gouvernés. Elle met en accord et sauvegarde l'unité des gouvernants et des gouvernés.

⁸⁹ PLATON, *La République*, I - III, p. XXXVII.

La justice, comme nous l'avons définie, elle a pour principe que chacun reste à sa place et remplisse la fonction pour laquelle il est destiné. C'est bien cette justice qui maintient les gouvernants à leur poste, les gouvernés à leur place. Et c'est à partir de cela que la justice est réalisée dans une nation. C'est à partir de là qu'on peut espérer de trouver le bonheur dans la cité et dans la nation.

Rapport-Gratuit.com

CHAPITRE III

LES CONDITIONS DE REALISATION DE CETTE JUSTICE

Comme nous avons déjà dit, la justice maintient chacun dans son poste pour lequel il est destiné. Elle assure l'accomplissement des travaux auxquels chacun est appelé. Mais cette justice ne se réalise pas comme cela dans une cité sans quelques conditions mises en place au niveau des gouvernants et au niveau des gouvernés.

I.- Au niveau des gouvernants

Pour que la justice que nous construisons ici ne soit pas un vœu pieux, pour qu'elle se réalise exactement, pour qu'elle s'établisse dans les gouvernants, cet esprit de collaboration ordonnée et de communauté parfaite, Socrate disait :

« Que les philosophes arrivent au pouvoir ou que les hommes au pouvoir deviennent philosophes »

La philosophie est amour de la sagesse, c'est-à-dire passion exigeante et insatiable. Le philosophe est avide de toute sorte de

connaissances, il veut donc tout savoir. Son « tout savoir » à lui, c'est un savoir de fond, qui va uniquement et directement à la vérité et la saisit tout entière. Cette vérité n'est pas celle que les sophistes prétendent savoir. Mais c'est la vérité qui est par nature et par droit ce qu'elle est. Les choses ne sont que ce qu'elles sont : qu'en participant d'elles. C'est pourquoi, les philosophes sont les seuls qui puissent gouverner l'Etat, car ils possèdent la connaissance qui permet de mener la vie d'une nation dans le bonheur.

Les philosophes sont capables de garder les lois et les coutumes qui existent dans leur pays. Ils sont capables de distinguer le vrai du faux et ce qui est juste de l'injuste, et non seulement capables de distinguer, mais aussi capables de réaliser la justice dans leur pays.

« Les philosophes ont comme caractère, la véracité qui est la volonté de ne refuser absolument à accueillir de bon gré le faux, à le haïr au contraire, tandis qu'on chérit la vérité »⁹⁰.

On ne trouve donc pas dans le gouvernement des philosophes la corruption. Ils ont autant d'expériences que les autres, non moins de capacité et d'adresse. Ils ont en plus ce qui manque aux autres : une règle sûre, un idéal solidement établi et méthodiquement suivi. Ils sont des hommes désintéressés. Ils ne pensent pas à leur bonheur personnel mais au bonheur commun.

« Leur total dévouement à la science les garde contre les dangers du plaisir et de l'argent, leur grandeur d'âme, éprise de tout l'infini de la nature divine et humaine, compte pour rien le sacrifice de la vie ; leur culture aussi large qu'harmonieuse, suppose et développe tous les dons de l'esprit, et les revêt de mesure et de grâce »⁹¹.

C'est à tels gens mûris par l'âge et l'expérience que nous pouvons et devons confier la cité, la nation.

Comme disait Socrate : « que les gouvernants deviennent des philosophes ». Cela aussi est l'une des conditions de restauration de la

⁹⁰ PLATON, *Œuvres complètes*, p. 1065.

⁹¹ PLATON, *La République*, IV, p. 487.



justice au sein des gouvernants. Mais comment faire pour que les gouvernants deviennent des philosophes ?

Il faut donc éduquer les gouvernants. Il faut leur enseigner ce que c'est la justice, le bien. On introduit dans leur tête que c'est la justice qui est le moteur du développement et cette justice consiste beaucoup en sagesse, en courage, pour que cela soit bien réalisé. Il faut aussi leur enseigner ce qu'est le Bien, car Socrate disait :

« A quoi nous servirait de tout posséder et de tout savoir, s'il nous manquait de posséder et de savoir le Bien ? »⁹².

Ce bien est donc la fin vers laquelle toute âme est tendue, l'objet que rien ne remplace ni ne supplée. C'est cela que les gouvernants doivent savoir. Le fait de maîtriser ce Bien mène les gouvernants à s'inquiéter du bonheur de la cité. Cela les rend conscients de leur responsabilité au niveau de l'Etat. Donc, si le gouvernant est un philosophe, la nation se trouvera sûrement dans le bonheur. Car seuls les philosophes sont capables de restaurer la justice qui est le moteur du développement d'un pays.

II.- Au niveau des gouvernés

Vu toute cette explication, il est clair que la justice est la force qui assure les développements de la cité. Mais comment restaurer cette justice au niveau des citoyens, au niveau des gouvernés ? Platon disait :

« La base la plus indispensable en est l'éducation de la jeunesse⁹³.

Il faut éduquer les jeunes gens, car ce n'est pas parce qu'ils ne veulent pas savoir qu'ils ne savent pas ce que c'est la justice, mais c'est parce qu'on ne leur enseigne pas ce que c'est la justice. Ils ignorent ce que c'est la justice.

« Celui qui est réellement ami du savoir doit, dès sa jeunesse, désirer le plus qu'il se peut, tout ce qui est vérité »⁹⁴.

⁹² PLATON, *La République*, IV, p. 505.

⁹³ PLATON, *La République*, I - III, p. XXX.

Il faut donc enseigner aux jeunes que la justice consiste à remplir la tâche qui est propre à chacun, que la justice ne consiste pas à penser au bonheur personnel mais elle consiste à penser à l'avantage de chacun et de la cité.

Il faut enseigner aux jeunes ce que c'est la vérité, sans laquelle la vie n'est rien. Quels que soient les programmes de développement, il faut toujours penser à ces jeunes-là qui sont l'avenir d'un Etat. Si les jeunes sont des ignorants de la justice, l'avenir de la nation sera catastrophique.

* Il est aussi important de mettre dans des programmes scolaires des enfants ce que c'est la corruption. Il faut que les enfants sachent dès la classe primaire, en fonction de leur âge, ce qu'est la corruption, c'est-à-dire dans ces classes primaires, on définit la corruption comme le fait de voler les affaires des autres, le fait de voler l'argent de sa mère et le fait de tricher en classe.

Il faut qu'ils soient bien conscients des conséquences de ces actes. Et au fur et à mesure de leur âge, on définit la corruption. Et jusqu'à l'université, on doit enseigner aux étudiants ce que c'est la corruption quelle que soit la filière.

Et là, on définit la corruption dans le contexte national. Que la corruption est anti-développement national, car ces étudiants seront bientôt des responsables au niveau de chaque institution, c'est pourquoi il faut bien les former.

Si les enfants de la classe primaire savent déjà ce que c'est la corruption et les conséquences qu'elle peut engendrer dans leur vie, et la justice, c'est-à-dire qu'il ne faut pas corrompre les autres est bien restaurée dans la vie de chacun de ces enfants, ce sera facile d'éliminer la corruption dans une cité ou une nation.

Il faut donc bien éduquer les enfants pour qu'ils puissent bien maîtriser leur vie, pour qu'ils puissent faire face à des différentes difficultés qui se présentent dans leur vie sans violer la loi sociale.

⁹⁴ PLATON, *Œuvres complètes*, p. 1065.

L'éducation joue donc un rôle très important au niveau des gouvernés. Il faut que les enfants se rendent à l'école. Il faut qu'ils s'y trouvent avec des bons programmes et des pédagogues.

« Ni brebis, en effet, ni autre bétail ne sauraient vivre sans berger ; pas davantage les enfants sans pédagogues ou les esclaves sans maîtres »⁹⁵.

Seuls les parents ne suffisent pas pour former leurs enfants dans des bonnes conditions mais il faut l'aide, la participation des pédagogues qui sont chargés d'éduquer les enfants.

Il faut donc que les parents rendent leurs enfants à l'école pour qu'ils puissent bénéficier de l'enseignement fourni par les pédagogues. Il faut aussi que les enseignants soient des pédagogues pour qu'ils puissent suivre et donner aux enfants les programmes correspondant au développement de ces enfants. Il faut bien surveiller l'éducation des enfants, et bien redresser leur nature en les tournant toujours vers le bien social.

Si ces enfants sont bien éduqués, il ne sera pas difficile de changer la mauvaise mentalité des gens qui ne s'intéressent qu'à leur avantage personnel. Ces enfants seront donc l'unique espoir de la nation.

III.- Unité de tous

Qu'est-ce que la justice sans l'union des citoyens ?

Les gouvernants, même s'ils accomplissent exactement leur tâche, il n'y aura rien de positif si les gouvernés ne font rien et vice versa. Donc, il faut la collaboration harmonieuse des différentes parties de la société pour pouvoir lutter contre cette pauvreté.

« Comme dans la communauté, d'après Hérodote, n'avait pour but de ne faire de la peuplade qu'une seule famille si étroitement liée par les liens du sang que toute haine disparaisse et toute jalousie y soient impossibles »⁹⁶.

⁹⁵ PLATON, *Les lois*, 808d.

⁹⁶ PLATON, *La République*, I - III, p. XLVIII.

Et c'est cela qu'il faut avoir dans une cité comme la nôtre. Pourquoi se haïr, alors que nous sommes tous des Malgaches ? Pourquoi tant de jalousie des uns envers les autres ? Tout cela est injuste, on ne peut pas trouver le bonheur dans une cité là où règnent le mal, la haine et la jalousie. Il faut de la vertu, de la justice pour que nous puissions mener notre pays dans le bonheur. Comme dit un adage : « L'union fait la force », il est donc très important que nous les Malgaches, nous nous unissions pour faciliter la tâche qui est propre à chacun de nous, comme le dit un autre proverbe malgache : « *Akanga maro tsy vakin'amboa* » (De nombreuses pintades sont invincibles aux chiens). Nous pourrions lutter facilement contre cette pauvreté en nous unissant. Les gouvernants accomplissent leur travail et de même pour les gouvernés et sans oublier la collaboration harmonieuse entre ces deux parties.

CONCLUSION

La pauvreté à Madagascar a bouleversé la vie de la population sur le plan économique et social, que ce soit dans les milieux urbains ou dans les milieux ruraux.

La faiblesse des revenus et la part des dépenses alimentaires dans le budget des ménages et l'éloignement des centres médicaux dans les milieux ruraux limitent leur accès aux services de santé de base.

D'où une forte augmentation du taux de mortalité. Cette situation économique et l'éloignement des centres scolaires freinent également l'accès à la scolarisation. D'où une forte baisse du taux de scolarisation et une forte augmentation du taux d'abandon scolaire.

Le taux élevé d'analphabètes illustre non seulement la relativité des succès des programmes de redressement entrepris mais conditionne aussi l'efficacité des actions à venir : ces futurs adultes courent le risque quasi certain de grossir à court terme les rangs importants des chefs de ménages non instruits, moins susceptibles de saisir les opportunités offertes pour améliorer leur situation, et celle de leur progéniture : techniques agricoles, contrôle des naissances, éducation des enfants...

Le faible revenu au niveau des ménages entraîne aussi la corruption tant au niveau des gouvernants qu'aussi bien au niveau des gouvernés.

La dégradation de l'environnement, le non accès à la terre ainsi que l'insuffisance et le mauvais état des infrastructures, aggravent la pauvreté de la population.

Face à cette situation, l'Etat ne reste pas bras croisés. Des différentes stratégies ont été menées dans les gouvernements qui se sont succédés depuis l'indépendance de Madagascar. On a adopté le P.N.A.R.S. (Plan National d'Action pour le Redressement Social) en 1994. Des techniques pour la mise en place d'une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté (S.N.L.C.P.) ont été menées au cours des années 90.

Vers le début des années 2000, le Gouvernement a pris la décision d'élaborer le Document Stratégie de Réduction de la Pauvreté (D.S.R.P.) et ce fameux D.S.R.P. a été amélioré par le gouvernement actuel pour tenir compte des grandes orientations et dans lequel se trouve le plan de redressement et par là réduire le taux de pauvreté de moitié en 10 ans.

Malgré toutes ces tentatives, Madagascar n'a pas encore trouvé une stabilité économique ou sociale dans la vie de la population devenue de plus en plus pauvre. C'est pourquoi nous avons pensé à la justice platonicienne comme moteur pour démarrer le développement à Madagascar. Les différents programmes des gouvernants ne sont que des wagons, mais la justice est le moteur avec lequel, on peut tirer ces wagons. Sans cette justice, tous ces programmes ne sont rien.

Cette justice permet aux gouvernants d'accomplir leurs programmes dans l'intérêt de l'Etat et permet aux gouvernés d'effectuer la tâche qui leur est propre. Quel que soit le programme mis en œuvre pour le développement d'un pays, il est fort intéressant de restaurer cette justice au niveau de chacun pour pouvoir réussir. Certes, dans des pays sous-développés ou bien dans des pays qualifiés de pauvres, la restauration de cette justice est un travail de longue haleine et demande beaucoup d'efforts de la part de chacun, mais il faut cette justice pour pouvoir sortir de cette pauvreté. C'est avec la justice des gouvernants que les populations puissent leur faire confiance et c'est avec la justice des gouvernés aussi que les gouvernants peuvent leur faire confiance ; et l'ensemble fait que le programme de développement est facile à accomplir.

Donc, la justice est vraiment l'un et unique remède pour lutter contre la pauvreté.

Si on n'arrive pas à restaurer cette justice au sein de chacun des gouvernants et des gouvernés, tous les programmes de la lutte contre ce mal du siècle risquent d'être perdus d'avance. Avec elle nous pouvons non seulement lutter, mais elle nous permettra également de ne pas nous retrouver dans cette pauvreté.

BIBLIOGRAPHIE

I.- DOCUMENT PRINCIPAL DE TRAVAIL

Document de Stratégie de Réduction, de la Pauvreté, (D.S.R.P.), 146 p.

II.- OUVRAGES RELATIFS AU TRAVAIL

CHAMBRY (Emile), *La République I - III*, Paris, éd. Les Belles Lettres, 1989, 419 p.

CHAMBRY (Emile), *La République I - III*, Paris, éd. Les Belles Lettres, 1989, 419 p.

CHAMBRY (Emile), *La République IV - VII*, Paris, éd. Les Belles Lettres, 1989, 544 p.

CHAMBRY (Emile), *La République VII*, Paris, éd. Les Belles Lettres, 1989, 544 p.

CHAMBRY (Emile), *La République VIII - X*, Paris, éd. Les Belles Lettres, 1986, 662 p.

DECHAMPS (Christian), *Quarante ans de philosophie en France*, collection dirigée par Christian Deschamps et Robert Maggiori, Paris, éd. Bordas, 296 p.

GLUCKSMANN (André), *Les maîtres penseurs*,

PLACE (Edouard de), *Lois*, Paris, éd. Les Belles Lettres, 1975, 785 p.

PLATON, *Œuvres complètes*, Paris, éd. Les Belles Lettres, 1985, 270 p.

RAWLS (John), *Théorie de la Justice*, collection dirigée par Jean Pierre Despuuy avec Jean Luc Giribou et Olivier Maugin, Paris, éd. Duseil, 1987, 666 p.

III.- JOURNAL

Dans les Media Demain, (D.M.D.), recueillis par Christian Andrianarisoa ,
D.M.D., n° 753 du 29/10/01, 39 p.

Rapport-gratuit.com

LE NUMÉRO 753 DU MÉMOIRES



INDEX

NOMS COMMUNS

= **A** =

absence de stratégies, 17
abus sexuel, 28
Académie, 58
accroissement de la population, 20
activités secondaires parallèles, 29
adaptations, 38
administrateurs, 65, 66
Administration, 17
aérien, 9
agriculteurs, 17, 19, 20, 21, 24,
48, 50, 64, 94
agriculture, 14, 15, 16, 17, 18, 20,
22, 45, 50, 51, 94, 95
aliénation, 8, 35, 95
alimentation, 9, 22, 25, 27, 36, 45,
46, 68
alphabétisation civique, 32
analphabètes, 44, 87
analphabétisme, 8, 10
argent, 37, 41, 46, 48, 50, 56, 64,
65, 68, 73, 78, 81, 83
artisans, 64
associations religieuses, 37
attachement profond à la terre, 16
autorité, 36, 63, 74

= **B** =

bâtiments scolaires, 77

besoins alimentaires essentiels de
base, 8
bien-être, 11, 15, 22, 39, 63, 72,
73
bien-être social, 15
bilharziose, 24
blé, 60
bonne gouvernance, 5, 66, 74
braconnage, 51
budget des ménages, 87
budgets, 68

= **C** =

cadres salariés, 14
calories, 10, 42
campagne, 20, 22, 26, 50
capacité morale et physique, 43
Centre de Formation
Professionnel, 30
centres hospitaliers, 25, 42
centres médicaux, 25, 47, 49, 73,
87, 95
cercle vicieux, 43, 51
cérémonies funéraires, 37
charité, 62
charrues, 17
chef de ménage, 14, 26, 37, 43
chefs de ménages, 77, 87
ciguë, 57
cité, 55, 57, 60, 61, 63, 64, 65, 66,
67, 69, 70, 72, 73, 77, 78, 79,
80, 81, 82, 83, 85

- citoyen, 43, 78
citoyens, 9, 47, 59, 62, 64, 65, 66, 67, 69, 70, 71, 72, 73, 77, 78, 82, 84
code du travail, 41
commerçant, 60
commerçants, 14, 37, 52
commerce, 17, 51
commercialisation, 20
commission centrale des marchés, 76
concitoyens, 56, 61, 69
consommation par habitant, 11
consultation, 25, 47
contrôle, 20, 67, 76, 87, 97
contrôleurs, 76
convention, 62
cordonnier, 60
cordonniers, 60, 64
corruption, 32, 36, 52, 66, 67, 68, 74, 75, 76, 81, 83, 87, 95, 96, 97
cotisations, 28
courage, 63, 64, 69, 70, 73, 74, 76, 78, 82
couteaux, 17
crédit, 21, 37, 38
crédits, 21, 30
croissance démographique, 26, 95
culture, 17, 81
cyclones, 51
cysticerose, 24
déficit chronique de la balance des paiements, 9
dégâts, 40, 49, 51
dégradation de la situation, 14
délinquance, 36
demande globale, 9
démocratie, 58, 70, 71, 97
dépenses alimentaires, 7, 40, 87
dépenses publiques, 26, 30, 95
déscolarisation, 37
Détachements Autonomes de Sécurité, 20
détention carcérale, 68
détenus, 68
dette extérieure, 40
développement, 4, 5, 8, 10, 11, 18, 22, 31, 32, 36, 45, 46, 62, 63, 65, 67, 71, 74, 75, 76, 78, 82, 83, 84, 88
devoirs, 71
dévouement, 81
diabète, 24
dina, 19
diplôme de maîtrise, 46
dons, 37, 81
droit, 28, 40, 41, 42, 59, 62, 67, 69, 81, 96
droits de propriété, 16, 21
(D.S.R.P.), 4, 7, 9, 10, 12, 13, 16, 17, 18, 19, 20, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 35, 36, 44, 46, 47, 48, 51, 74, 76, 88

= **D** =

décolonisation, 4

= **E** =

eau potable, 22, 95
écolages, 28
écoles rurales, 30
économie globale, 51
éducation, 5, 7, 27, 28, 29, 30, 31,
44, 45, 46, 55, 63, 64, 71, 72,
75, 82, 84, 87, 95, 96, 97
éducation nationale, 72
égalitarisme, 62
égalité, 59, 61, 62
Eglise, 37
embêtements, 41
empiètement, 62
employeurs, 40, 41
enclavement, 11, 18
énergie, 8
enfants non-désirés, 48
enseignants, 2, 29, 30, 31, 68, 71,
72, 84
enseignants démotivés, 29
enseignement supérieur, 31, 45,
95
entraide, 36, 37, 38
environnement, 7, 22, 35, 50, 51,
65, 67, 88
espèces endémiques, 51
espérance de vie, 11, 22, 23, 48,
49, 96
établissements scolaires, 29, 30
Etat, 4, 9, 10, 11, 17, 21, 35, 42,
47, 50, 51, 52, 60, 61, 62, 63,
64, 65, 66, 67, 69, 70, 76, 78,
81, 82, 83, 88, 94, 96, 97

état de pauvreté, 36, 51

Etat pauvre, 9

étudiants, 46, 78, 83

exclusion, 36

exode rural, 49, 96

exploitations, 16

extrême pauvreté, 8

= **F** =

fidélité, 66

formation, 2, 17, 29, 30, 31, 46,
48, 57, 58, 76, 95

fournitures scolaires, 28, 30

frais d'assurances, 28

fraude, 77

= **G** =

gare ferroviaire, 18

Gendarmerie, 20

gestion budgétaire, 76

gouvernants, 36, 64, 65, 70, 71,
75, 77, 78, 80, 82, 84, 85, 87,
88, 89, 101

gouvernement, 4, 31, 57, 60, 64,
65, 73, 74, 76, 81, 88

gouvernés, 36, 58, 64, 65, 76, 78,
80, 82, 84, 85, 87, 88, 89, 97,
101

gouverneurs, 35

grippe, 24, 47

guerre civile, 62

guerriers, 69

guichets uniques, 32

= **H** =

habillement, 8
haine, 85
harmonie, 60, 61, 78
hasard, 36
honneurs, 61
hôpitaux, 77

= **I** =

île rouge, 51
immoralisme, 56
impôts, 21
incendie, 37
Indicateur de Pauvreté Humaine,
10
infractions, 19, 20
infrastructures, 5, 68, 77, 88
injustice, 55, 56, 62, 67, 68
inondations, 51
insécurité, 19, 20, 29, 50, 52, 53,
96
INSTAT, 12, 13, 26
institution, 74, 75, 83
instruction, 10, 31, 32, 33
insuffisance de revenu, 40
insultes, 41, 43
intégrité, 7, 35
intérêt national, 76

= **J** =

jalousie, 85

jeunesse, 31, 55, 82, 83
jurisprudence, 67, 68
justice, 5, 55, 56, 58, 59, 60, 61,
62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69,
70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 78,
80, 81, 82, 83, 84, 85, 88, 89,
96, 97

= **L** =

laboureur, 60
lèpre, 24
liberté d'expression, 71
liberté d'opinion, 71
logement, 7, 8, 27
loi, 7, 35, 41, 42, 55, 56, 62, 64,
84
lois, 59, 67, 77, 81, 84
longévité, 8, 10
longévité réduite, 8
lutte contre la pauvreté, 10, 74, 88
Lycée Technique et Professionnel,
29

= **M** =

maçon, 60
magistrats, 57, 66, 67, 75
main-d'œuvre, 7, 27, 29, 37
maladie, 8, 37, 47, 49
maladies cancéreuses, 24
maladies diarrhéiques, 24, 47, 49
maladies infectieuses, 23, 24, 47,
95, 96
malchance, 37

malnutrition, 8, 40, 42, 43, 48, 96
marché, 11, 30, 31
maritime, 9
mécanismes communautaires, 38
méchants, 69
médecin, 25, 73
médecins, 25, 47, 56, 73
ménages pauvres, 27, 37, 42, 44
ménages ruraux, 12, 15, 16, 19, 37
ménages ruraux agricoles, 16
mentalité, 50, 84
milieu rural ou urbain, 17
ministère, 32
ministres, 32, 65, 75
monnaie, 11
morale, 43, 57, 61, 62, 63
mort, 37, 42, 49, 57, 73
mortalité infantile, 22, 23, 27, 47
mortalité maternelle, 23
morts, 42, 49
moyens d'existence, 8, 15
moyens d'existence durables, 8
moyens de lutte, 24

= **N** =

nation, 9, 11, 42, 65, 70, 75, 76,
77, 78, 79, 81, 82, 83, 84
nationalisations, 20
niveau de revenu, 8, 11, 25
non-responsabilisation, 20
non-sensibilisation, 20
nutrition, 23, 26, 42, 59

= **O** =

offre globale, 9
oligarchie, 55, 58
opérateurs économiques, 29
ordre, 60, 61, 62, 70
ordre social, 60
Organisation Mondiale de la
Santé, 26
Organisations Non-
Gouvernementales (O.N.G.), 35

= **P** =

P.N.A.R.S. (Plan National
d'Action pour le Redressement
Social), 88
P.N.U.D., 8, 10, 11, 26, 35
paludisme, 24, 47, 51
patrimoines, 32
patron, 41
pauvreté d'un ménage, 9
pauvreté des ménages, 9, 10, 27,
94
pauvreté générale, 8
pauvreté humaine, 8, 10
pauvreté monétaire, 8, 11
pauvreté rurale ou urbaine, 11
pédagogues, 71, 72, 84
pelles, 17
peste, 24
philosophes, 57, 58, 80, 81, 82
PIB, 26
pilote, 60
pistes rurales, 29

plaisirs, 63
Plan Local de sécurité, 19
Police Judiciaire, 20
politique, 4, 10, 20, 29, 30, 55, 56,
57, 60, 61, 62, 67, 70, 71
politique agricole, 20
politique budgétaire, 20
pollutions, 51
poste, 60, 65, 66, 67, 70, 72, 74,
78, 80
postes avancés, 20
prêts, 37, 53
privation, 15
problèmes, 10, 16, 18, 28, 29, 30,
31, 42, 49, 51, 64
production rizicole, 20
productivité, 17, 19, 21, 22, 28,
46, 51, 72
productivité agricole, 17, 21
programmes scolaires, 72, 83
prostituées, 48
prostitution, 28, 36, 48

= **R** =

radio, 71
reconstruction, 30
régime oligarchique, 57
région, 11, 12, 18, 47, 53, 70
réhabilitation, 30
répartition du personnel médical,
25
reproduction, 26, 60

République, 56, 58, 59, 60, 61, 63,
64, 65, 69, 71, 73, 74, 78, 81,
82, 85
réseau d'irrigation, 20
ressources minières et
halieutiques, 19, 70
ressources naturelles, 51
rétention foncière rigide, 16
richesses, 61, 66
riz, 17, 18, 20, 21, 52
route nationale, 18
route provinciale, 18
routes, 29, 77

= **S** =

sagesse, 63, 64, 66, 73, 78, 81, 82
salaire journalier, 40
salaire mensuel, 27, 52
salaires des enseignants, 30
salariés ruraux, 27
santé, 5, 7, 8, 22, 23, 25, 26, 27,
46, 51, 56, 72, 73, 75, 87, 95
santé de base, 26
science, 81
scolarisation, 11, 28, 29, 44, 45,
87, 95
scolarisation, 9
sécheresses, 38, 51
secteur privé, 5, 65
sélection, 61
sénateurs, 35
séparation ou mort du mari, 37
serment, 73
séropositifs, 24, 48

situation nutritionnelle, 42
société civile, 66
solidarité, 36, 38
sorcellerie, 49
souverain bien, 60
souveraineté, 9, 70
souveraineté de pouvoir, 9
Stratégie Nationale de Lutte
Contre la Pauvreté (S.N.L.C.P.),
4
superficie moyenne par tête, 16
surexploitation des ressources
naturelles, 36
surpopulation, 50
système éducatif, 28
(S.N.L.C.P.), 88

= **T** =

tables-bancs, 30, 77
tâche, 44, 61, 63, 64, 65, 66, 69,
70, 72, 74, 76, 77, 78, 83, 84,
85, 88
taux de scolarisation, 87
taxi-brousse, 18
tempérance, 56, 78
terrestre, 9
tétanos, 23
tisserand, 60
titres fonciers, 21
tracteurs, 17
traitements traditionnels, 47
transparence, 32, 65, 66, 67, 68,
70, 75, 76
transport, 17, 18

travail, 2, 5, 7, 27, 28, 30, 31, 40,
41, 43, 49, 50, 52, 60, 63, 65,
66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73,
74, 75, 76, 77, 85, 88, 96
travail des enfants, 27, 28, 43, 96
travailleurs, 40, 41, 46, 47, 72, 77
travaux miniers, 43
tribunal, 57, 68
tricherie, 77
tyran, 63

= **U** =

université, 46, 83
Universités, 31

= **V** =

vaccination, 23, 26, 95
vaccins, 23
valeurs traditionnelles, 7
vanille, 53, 70
vanilliers, 19
vérité, 56, 61, 81, 83
vertu, 56, 71, 85
vie décente, 10
VIH/SIDA, 24, 48, 96
violence, 62
voisins, 37
vol, 37, 53
voleurs, 50, 53
volonté de puissance, 62
vols de cultures, 19, 70
vols de zébus, 19, 70

= **Z** =

zones forestières, 51

zones franches, 40

zones rurales, 19, 21, 25, 31, 44,
49, 50

zones sont enclavées, 18

zones urbaines, 31, 44, 49

NOMS PROPRES DE PERSONNES

Platon, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61,
62, 69, 70, 78, 82
Protagoras, 62

= **A** =

Adimante, 55
Ariston, 55
Athéniens, 56

= **S** =

Socrate, 55, 56, 57, 80, 82
Sophistes, 56, 62
Spartiate, 57

= **C** =

Charmide, 55, 57
Critias, 55, 57

= **T** =

Théodore, 58
Trente, 57

= **G** =

Glaucon, 55

= **H** =

Hérodote, 85

= **L** =

Lycendre, 57

= **M** =

Malgaches, 16, 17, 22, 27, 31, 35,
40, 47, 50, 85

= **P** =

Perictioné, 55
Petoné, 55

**NOMS PROPRES DE
LIEUX**

= **A** =

Afrique, 12
Afrique du Sud, 27
Andapa, 53
Antalaha, 53
Antananarivo, 13, 19
Antsirabe, 28
Antsiranana, 13, 14
Athènes, 55, 57, 58

= **C** =

Cameroun, 27
Cornell Université, 12
Côte d'Ivoire, 27
Cyrène, 58

Mahajanga, 13, 14, 18, 19, 28
Manakara, 18
Mégare, 57

= **S** =

S.A.V.A., 70
Sambava, 53
Sicile, 58
Spéusippe, 55

= **E** =

Egypte, 58

= **F** =

Fianarantsoa, 13, 14, 18, 19

= **I** =

Iavoloha, 17
Italie, 58

= **M** =

Madagascar, 4, 5, 7, 10, 11, 12,
13, 14, 16, 17, 18, 24, 26, 27,
32, 35, 39, 42, 43, 44, 46, 49,
51, 52, 53, 65, 70, 72, 74, 75,
87, 88

= **T** =

Taolanaro, 18
Toamasina, 2, 13, 18
Toliara, 13, 18, 19, 28

= **V** =

Vangaindrano, 18
Vohémar, 53

TABLE DES MATIERES

LA JUSTICE PLATONICIENNE POURRAIT-ELLE ETRE UNE SOLUTION DURABLE A LA REDUCTION DE LA PAUVRETE DEFINIE PAR LE D.S.R.P. ?	1
REMERCIEMENTS.....	2
INTRODUCTION.....	3
PREMIERE PARTIE : ANALYSE DES CAUSES DE LA PAUVRETE SELON LE D.S.R.P.	6
CHAPITRE I : ANALYSE DE LA PAUVRETE	7
I.- Définition de la pauvreté	8
II.- Distinction de la pauvreté.....	9
1.- La pauvreté de l'Etat	9
2.- La pauvreté des ménages	9
III.- Mesure de la pauvreté	10
IV.- Indicateur général de la pauvreté.....	11
V.- Caractéristiques de la pauvreté	11
VI.- Profil général de l'incidence de la pauvreté	12
1.- Pauvreté selon les milieux de résidence.....	12
2.- Pauvreté par province.....	13
3.- Les pauvres sont essentiellement des exploitants agricoles	14
CHAPITRE II : LES CAUSES DE LA PAUVRETE	15
I.- Sur le plan agricole	15
1.- L'accès difficile à la terre.....	15
2.- Absence des techniques modernes dans l'agriculture.....	17
3.- Effectif concentré dans l'agriculture.....	17
4.- Enclavement de certaines régions	18

5.- Insécurité des agriculteurs.....	19
6.- Le faible dynamisme de l'agriculture	20
o.- Les obstacles institutionnels.....	21
II.- Sur le plan sanitaire	21
1.- L'accès difficile à l'eau potable	22
2.- Le problème de mortalité	22
3.- Le problème de vaccination	23
4.- Le problème des maladies infectieuses.....	24
5.- Problème d'utilisation des services de santé au niveau du revenu	25
6.- Le problème d'inexistence, d'éloignement des centres médicaux et de l'insuffisance de personnel médical.....	25
7.- Faibles dépenses publiques au niveau du service de santé	26
III.- Sur le plan social	26
1.- La croissance démographique rapide.....	26
2.- Faible revenu	27
3.- Taux d'activité des enfants élevé	27
IV.- Sur le plan de l'éducation	28
1.- Coûts de la scolarisation	28
2.- La formation professionnelle est insuffisante	29
3.- Faibles dépenses publiques en matière d'éducation	30
4.- Au niveau de l'enseignement supérieur.....	31
5.- L'éducation suivant la zone et le sexe	31
V.- La corruption.....	32
DEUXIEME PARTIE : LE VECU ET LES	
MANIFESTATIONS DE LA PAUVRETE	34
CHAPITRE I : LE VECU DE LA PAUVRETE.....	35
I.- La pauvreté entraîne l'aliénation	35
II.- Instabilité ou agitation.....	36
III.- Déviance.....	36

CHAPITRE II : LES MANIFESTATIONS DE LA PAUVRETE	39
I.- Sur le plan économique	39
1.- L'endettement	39
2.- Insuffisance de revenu.....	40
II.- Sur le plan social	40
1.- Le non-respect du droit	41
2.- La malnutrition.....	42
3.- Taux de travail des enfants en bas âge.....	43
III.- Sur le plan de l'éducation	44
1.- L'éducation de base.....	44
2.- L'éducation secondaire	45
3.- L'éducation supérieure.....	45
IV.- Sur le plan sanitaire	46
1.- Les maladies infectieuses.....	47
2.- Le VIH/SIDA	48
3.- Faible espérance de vie	48
V.- L'exode rural.....	49
VI.- Sur le plan environnemental.....	50
VII.- La corruption	52
VIII.- L'insécurité	52

TROISIEME PARTIE : LA JUSTICE PLATONICIENNE

COMME LEVIER DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

A MADAGASCAR..... 54

CHAPITRE I : QUELQUES MOTS SUR LA VIE DE PLATON.....	55
--	----

I.- Un aperçu historique.....	55
-------------------------------	----

II.- Formation de sa personnalité	57
---	----

CHAPITRE II : RESTAURATION DE LA JUSTICE	59
--	----

I.- Définition de la justice.....	59
-----------------------------------	----

II.- Restauration de la justice platonicienne.....	63
--	----

1.- Au niveau du gouvernant.....	63
----------------------------------	----

2.- Restaurer la justice au niveau de l'administration des affaires de l'Etat	65
3.- Restaurer la justice au niveau de la magistrature.....	66
4.- Restaurer la justice au niveau des gardiens de l'Etat (sécurité publique).....	69
5.- Restaurer la justice au niveau de la démocratie.....	70
6.- Restaurer la justice au niveau de l'éducation.....	71
7.- Restaurer la justice au sein du département sanitaire	72
8.- Restaurer la justice dans la lutte contre la corruption.....	74
9.- Restaurer la justice au niveau du contrôle budgétaire	76
10.- Restauration de la justice au niveau des gouvernés	77
CHAPITRE III : LES CONDITIONS DE REALISATION DE CETTE JUSTICE	80
I.- Au niveau des gouvernants.....	80
II.- Au niveau des gouvernés.....	82
III.- Unité de tous	84
CONCLUSION.....	86
BIBLIOGRAPHIE.....	90
INDEX.....	92
TABLE DES MATIERES	103